

| | | |
|--|---|--|
| Action n° 1.A1 | Neutralité des bâtiments communaux | |
| | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments communaux |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Définir et mettre en œuvre un programme de rénovation complète en 15 ans des bâtiments communaux (bâtiments administratifs et techniques, écoles, crèches et logements) permettant une réduction très importante des consommations énergétiques des bâtiments et assurer la décarbonation de l'énergie nécessaire résultante + Valoriser auprès des citoyens les travaux réalisés et les résultats afin de montrer l'exemplarité du pouvoir public |
| Démarche existante contribuant à cette action | Rénovations (très) basse énergie de bâtiments et construction de bâtiments passifs Programme rénovation à l'échelle de la région | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 8. Réduction de 55% des émissions liées aux bureaux de l'administration d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 8.2 Rénover 50% des bâtiments afin d'augmenter l'efficacité énergétique 8.3 Atteindre une économie d'énergie moyenne de 30% sur les rénovations 8.4 Décarboner 41% de l'énergie en réduisant les consommations de gaz et mazout |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 5 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Communication, Anderlecht info et tous les services occupants les bâtiments |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Brulocalis Sibelga Bruxelles Environnement Fédération Wallonie-Bruxelles Vlaamse gemeenschapscommissie |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation de 2 à 3 ETP pour renforcer la Cellule projet afin d'assurer le suivi des projets sous-traités à un auteur de projet externe |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | Investissement annuel estimé à 8M€ pendant 18 ans (de 2023 à 2040) |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction importante des charges de chauffage des bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | Primes régionales RénoClick + subsides européens |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Définir le plan d'investissement avec les projets prioritaires Définir les ressources humaines pour le suivi des projets Recherche de financement (en interne et externe) Engager les chefs de projets |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action avec fort impact de réduction de GES car induira une forte diminution des besoins en énergie couplée à une augmentation des panneaux photovoltaïques Importance de la bonne exemplarité de l'administration (communiquer à ce sujet) même si le délai de 15 ans semble fort long |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface de bâtiments rénovés Surface de bâtiments neutres en carbone |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|-----------------------|--|---|--|
| Action n° 1.A2 | | Optimalisation des besoins de bâtiments de l'administration | |
| | Thématique | ENERGIE | |
| | Sous-Thématique | Bâtiments communaux | |
| | Périmètre de l'action | Administration communale | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Evaluation des besoins de surface des bâtiments communaux (environ 60 sites communaux) en tenant compte du Flex Desk et du télétravail. Revoir la manière dont on travaille dans un espace et optimiser, même rationaliser, les espaces par rapport au télétravail. | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Analyse des besoins en cours pour réduire le nombre de postes de travail fixes | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 8. Réduction de 55% des émissions liées aux bureaux de l'administration d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 8.2 Rénover 50% des bâtiments afin d'augmenter l'efficacité énergétique |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Appui et Stratégie, Informatique et GRH |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction de la consommation de gaz et d'électricité des bâtiments communaux et des surfaces à rénover (action A1.8) Recette par la vente des bâtiments qui ne seront plus occupés par l'administration Economies de frais de fonctionnement: entretien, nettoyage, taxes |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Identifier les bâtiments à occuper en priorité (en cours) Faire l'analyse des besoins des services qui occuperaient ces bâtiments (en cours) Aménager et rénover les bâtiments prioritaires |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action avec fort impact de réduction de GES au vu de l'échelle et de l'exemplarité |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Evolution de la surface de bureaux occupée par l'administration |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|--|
| Action n° 1.A3 | <i>ClimTeam Energie dans le boulot quotidien</i> | |
| | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments communaux |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encourager et généraliser, au sein de tous les services, les gestes quotidiens économiseurs d'énergie comme l'extinction des équipements électriques, la réduction de la température de chauffage, via une nouvelle dynamique "ClimTeam Energie" participative et inter-services |
| Démarche existante contribuant à cette action | Action EcoTeam telle que opération chokotoff et signalétique interne dans les bâtiments communaux | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 8. Réduction de 55% des émissions liées aux bureaux de l'administration d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 8.1 Réduire la consommation de 10% par changement de comportement |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Batiments et logement, GRH, Communication + autres services sur base volontaire |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ (accompagnement par prestataire externe) |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction de la consommation d'électricité des bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Recrutement de nouveaux volontaires pour la "ClimTeam Energie" en essayant de diversifier les profils et services impliqués Accompagnement par un prestataire externe pour dynamiser et faciliter l'organisation des réunions et actions Organisation de campagnes d'action par la mise en valeur des comportements positifs: Opération gros pull, chauffage réduit, extinction lumière et équipement électrique, etc. |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de volontaires impliqués au sein de la ClimTeam Energie Nombre d'actions organisées par la ClimTeam Energie |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---------------------------------|--|
| <i>Action n° 1.A4</i> | <i>Innovations énergétiques</i> | |
| | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments communaux |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Intégration de nouveaux concepts innovants dans les fonctionnement des bâtiments communaux permettant une réduction des besoins de chauffage, tels que le slow heat, le night cooling, des stores isolants, des solutions innovantes de régulation et encore le recours à des solutions basées sur la nature (nature based solutions). |
| Démarche existante contribuant à cette action | Slow Heat-hiver 2022 | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 8. Réduction de 55% des émissions liées aux bureaux de l'administration d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 8.2 Rénover 50% des bâtiments afin d'augmenter l'efficacité énergétique |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Communication |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement Autres communes |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des charges de chauffage des bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Définir les tests prioritaires pour l'hiver 2022-2023 (par ex Slow Heat) Recruter des volontaires Accompagner et monitorer les tests Identifier les obstacles Communication des résultats Répliquer |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Possibilité d'appliquer de la peinture blanche thermique sur les bâtiments (toitures plates notamment) pour diminuer l'apport de chaleur en été et garder la chaleur en hiver |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de solutions testées Surfaces de bâtiments concernées Nombre de volontaires |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|--|--|
| Action n° 1.A5 | Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux | |
| | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments communaux |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Poursuivre l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux et développer l'alimentation en électricité d'autres consommateurs/citoyens du quartier par communauté d'énergie pour renforcer l'utilisation locale. |
| Démarche existante contribuant à cette action | 12 installations de PV avec une production annuelle de 442 MWh par an. | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 6. Augmenter la part d'autoproduction d'électricité à 30% d'ici 2030 |
| Objectifs opérationnels | 6.1 Augmenter la part d'autoproduction d'électricité à 30% |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Communication & Maison de la participation |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Sibelga |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | voir action 1.A1 |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | voir 1.A1 |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction importante de la consommation d'électricité des bâtiments communaux équipés |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Cette action sera réalisée dans le cadre des rénovations globales de l'action A1.8- Neutralité des bâtiments communaux |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Avis favorable sur cette action car le développement de la production locale d'énergie est indispensable Associer les citoyens par communauté d'énergie pour mutualiser les productions (consommations décentralisées) |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface de panneaux solaires sur les bâtiments communaux |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| <i>Action n° 1.A6</i> | <i>Numérique responsable</i> | |
|  | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Electricité |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Poursuite de la dynamique de réduction d'empreinte écologique de l'IT avec l'extinction automatique des équipements IT, choix d'équipements moins énergivores à l'acquisition, livraison logistique plus douce, ... |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Numérique Responsable à l'échelle régionale-CIRB |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 7. Stabiliser la consommation d'électricité |
| Objectifs opérationnels | 7.1 Stabiliser la consommation d'électricité |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Informatique |
| Partenaire(s) interne(s) | Service transport |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | CIRB |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction de la consommation d'électricité des bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Poursuite de la dynamique du CIRB |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Bien organiser le maintien des réseaux informatiques lors de pannes électriques |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|-----------------------|--|---|--|
| <i>Action n° 1.A7</i> | | <i>Electrification des outils et machines-outils</i> | |
| | Thématique | ENERGIE | |
| | Sous-Thématique | Electricité | |
| | Périmètre de l'action | Administration communale | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Electrifier un maximum d'outils et machines-outils lorsque des alternatives efficaces électriques existent (autonomie de la batterie, poids, puissance) | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Achat de sécheurs électriques | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 10. Réduire les émissions liées au transport de marchandises de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 10.3 Décarboner le transport motorisé des marchandises (-10%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Entretien |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Transport, Travaux publics-Aménagement, Batiments & Logements, et Cimetière |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Faire une veille de l'offre en outils électriques sur le marché Participer avec certaines personnes de l'équipe à des journées d'étude comme DémoGroen Poursuivre la démarche portée par le Service Entretien et passer ensuite aux Travaux Publics |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|------------------------|
| Indicateurs de mise en œuvre | % d'outils électriques |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| Action n° 1.T1 | Conseil énergétique et à la rénovation | |
|  | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments résidentiels |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Orientation des citoyens vers les associations régionales d'information et d'accompagnement pour les rénovations et les questions énergétiques (homegrade, CRU d'Anderlecht). |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Les services d'accompagnement existent déjà mais sont insuffisamment connus des citoyens |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 1. Réduction de 37% des émissions liées au logement d'ici 2030 (vs 2018) 2. Réduction de 50% des émissions liées au tertiaire privé d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 1.3/2.3 Atteindre une économie d'énergie moyenne de 20% sur les rénovations |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

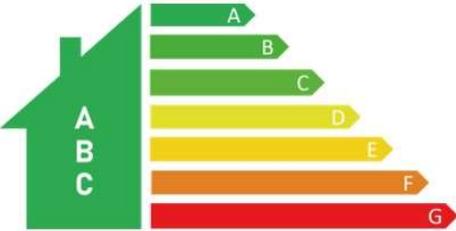
Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Permis d'Urbanisme |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable, Communication & Anderlecht Info |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Homegrade, CRU |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Rencontrer les associations régionales d'information: Homegrade, Centre de Rénovation Urbaine (CRU) à Anderlecht afin de clarifier les rôles de chacun et renforcer les synergies</p> <p>Recenser l'information disponible et les canaux de diffusion</p> <p>Renforcer la communication vers les citoyens via les canaux communaux afin de les inciter à bénéficier des aides et accompagnements disponibles</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Encourager le recours au système de primes régionales pour inciter les propriétaires à engager des travaux sans répercuter une hausse de loyer auprès des locataires. Prévoir une information et communication large, idéalement au-delà des 2 langues nationales afin de compenser la mauvaise maîtrise du FR/NL et varier les canaux de diffusion pour contrer la fracture numérique.</p> <p>Faciliter le système de primes pour inciter les propriétaires à engager des travaux, sans répercuter une hausse de loyers auprès des locataires. Prévoir une information et communication au-delà des langues nationales, et varier les canaux de diffusion pour contrer la fracture numérique.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | <p>Faciliter les réglementations et les conseils auprès des quartiers !</p> <p>Améliorer les conseils énergie et développer un seul guichet à la commune qui suit le dossier de A à Z afin d'alléger la lourdeur et la complexité des démarches administratives</p> <p>Travailler avec les syndicats des immeubles pour les rénovations ou les questions énergétiques</p> |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de citoyens conseillés/réorientés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| Action n° 1.T2 | Performance Energétique des Bâtiments mieux appliquée | |
|  | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments résidentiels et tertiaires |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Renforcer le temps de travail disponible des collaborateurs communaux travaillant sur l'application des exigences de Performance Energétique des Bâtiments (PEB) dans le cadre de la rénovation des bâtiments par un meilleur conseil aux propriétaires (logements, commerces, petites entreprises, ...) dans le cadre de travaux sans intervention d'un architecte et un renforcement des contrôles effectués par la Cellule PEB |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Les contrôles PEB ont déjà lieu mais peuvent être renforcés et leur suivi peut être amélioré |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 1. Réduction de 37% des émissions liées au logement d'ici 2030 (vs 2018) 2. Réduction de 50% des émissions liées au tertiaire privé d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 1.2/2.2 Rénover 40% des bâtiments afin d'augmenter l'efficacité énergétique 1.3/2.3 Atteindre une économie d'énergie moyenne de 20% sur les rénovations 1.4/2.4 Décarboner l'énergie en réduisant les consommations de gaz et mazout (Valeur cible: 24% pour l) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Services Permis d'Urbanisme et Contrôle d'urbanisme |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable, Communication & Anderlecht Info |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'un ETP supplémentaire au sein de la Cellule PEB |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | / |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement pour frais de personnel PEB |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Clarifier et optimaliser l'organisation du service et les missions du service Décrire le poste supplémentaire, création du poste Processus d'engagement d'une personne supplémentaire |
| Points d'attention à une transition Juste | Permettre aux agents communaux des services impliqués dans la mise en œuvre de la PEB de pouvoir utiliser d'autres langues que FR/NL dans le cadre des contacts oraux (téléphone, rdv au guichet ...) afin de réduire les problèmes de compréhension liés à la mauvaise maîtrise du FR/NL de certains citoyens. Vulgariser les termes techniques dans les interactions avec les citoyens. Soutenir le projet de non indexation des loyers en cas de niveau PEB très faible pour protéger les locataires Encourager l'indication du niveau de PEB dans les baux de location L'interlocuteur communal doit maîtriser d'autres langues que FR/NL, garantir une large communication, vulgariser les termes techniques. PEB : soutenir le projet de non indexation des loyers en fonction du PEB pour protéger les locataires, indiquer le PEB dans les baux de location |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action avec fort impact de réduction de GES dont les informations de base sont disponibles et qu'il est nécessaire de mieux appliquer Encourager les installations de double vitrage dans les anciens logements |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre ETP supplémentaire |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 1.T3</i> | <i>URE dans les logements</i> | |
| | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments résidentiels |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Informier et sensibiliser l'ensemble des citoyens à l'URE et former les locataires des logements publics à l'utilisation rationnelle des équipements techniques de leur logement et à l'URE en général |
| | Démarche existante contribuant à cette action | non |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 1. Réduction de 37% des émissions liées au logement d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 1.1 Réduire la consommation de 10% par changement de comportement |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Anderlecht Info, Communication et Bâtiment & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement, Foyer Anderlechtois, Commencia, CPAS, ULAC, CRU |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'un ETP spécifique "Transition énergétique du territoire" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Rencontrer les syndicats publics et les associations de locataires pour définir les besoins d'information et de sensibilisation Contacter les associations et acteurs travaillant sur ces thématiques pour identifier l'offre existante et les collaborations possibles Elaborer un programme d'information et sensibilisation, et communiquer celui-ci via les canaux adéquats |
| Points d'attention à une transition Juste | Sensibiliser sans culpabiliser et en s'adaptant aux conditions des différents ménages. Livrer davantage de petits conseils, trucs et astuces, que de grands messages généralistes. Mettre en avant les gains économiques possibles de certains petits gestes. Sensibiliser sans culpabiliser et en s'adaptant aux conditions des différents ménages. Livrer davantage de petits conseils, trucs et astuces, que de grands messages pré-faits. Mettre en avant les gains économiques possibles de certains petits gestes. Faciliter les démarches administratives pour les travaux d'isolation. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Importance de sensibiliser les habitants Travailler avec les syndicats des immeubles pour les rénovations ou les questions énergétiques |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions d'information et de sensibilisation à l'URE organisées sur le territoire |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|--|---|--|
| <i>Action n° 1.T4</i> | | <i>Encouragement des installations photovoltaïques et des autres dispositifs de production d'énergie renouvelable et amélioration de leurs efficacités</i> | |
|  | Thématique | ENERGIE | |
| | Sous-Thématique | Electricité | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Incitation des acteurs locaux à installer des dispositifs de production d'énergie renouvelable sur les bâtiments en informant sur les dispositifs d'aide existants (ex: Brusol), avec un focus particulier sur les grands bâtiments et/ou les copropriétés + renforcer la consommation sur site pendant les périodes de production + imposition d'une surface minimale de panneaux photovoltaïques dans les grands permis d'urbanisme | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | non | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 3. Produire localement 10% de la consommation d'électricité d'ici 2030 (vs 2018) 4. Stabiliser la consommation d'électricité 5. Approvisionner 25% de la consommation d'électricité en électricité verte d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 3.1 Augmenter la part de production locale d'électricité de 21% de la consommation d'électricité. 4.1 Stabiliser la consommation d'électricité 5.1 Augmenter l'approvisionnement en électricité verte de 25% de la consommation |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

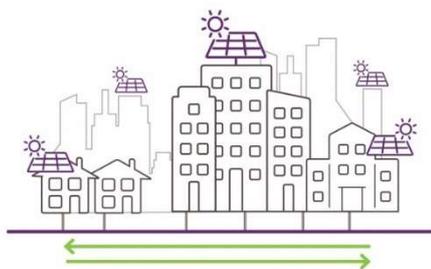
Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Permis d'Urbanisme, Anderlecht Info et Communication |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement, Brusol |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'un ETP "Transition énergétique du territoire" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Clarifier avec les acteurs régionaux travaillant sur ces thématiques les dispositifs d'aide existants</p> <p>Recenser les grands bâtiments/co-propriétés et identifier les canaux de communication</p> <p>Mettre en valeur les réalisations existantes et les démarches déjà menées pour améliorer leur efficacité</p> <p>Collaborer avec la Région pour mettre en place/renforcer les exigences en matière d'installation de PV dans les grands permis d'urbanisme</p> <p>Développer des actions de communication et de mise en contact entre acteurs</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Adapter la communication et l'information pour contrer la fracture numérique et la barrière de la langue</p> <p>Communiquer sur les tiers investisseurs et identifier les organismes d'accompagnement et d'aide aux citoyens pour la réalisation de ces démarches. Soigner la communication et l'information pour contrer la fracture numérique et la barrière de la langue, communiquer sur les tiers investisseurs et identifier les organismes d'accompagnement et d'aide aux citoyens.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions d'information et de sensibilisation au PV organisées sur le territoire |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| Action n° 1.T5 | <i>Dynamisation de la rénovation énergétique groupée et des communautés d'énergie</i> | |
|  | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Bâtiments résidentiels |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Favoriser la rénovation énergétique groupée et les communautés d'énergie sur le territoire en soutenant les initiatives existantes notamment par une participation active au projet Citizen4PED initié dans le quartier La Roue et en stimulant les nouvelles initiatives en tenant compte des enjeux et contraintes notamment aux niveaux urbanistique et patrimonial |
| Démarche existante contribuant à cette action | Initiative citoyenne de rénovation groupée dans le quartier La Roue Projet européen Citizen4PED | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 1. Réduction de 37% des émissions liées au logement d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 1.2 Rénover 40% des bâtiments afin d'augmenter l'efficacité énergétique 1.3 Atteindre une économie d'énergie moyenne de 20% sur les rénovations 1.4 Décarboner l'énergie en réduisant les consommations de gaz et mazout (Valeur cible: 24% pour logement) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

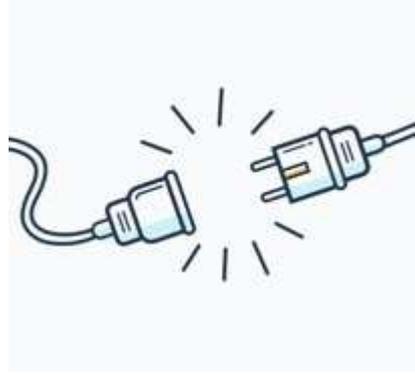
Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Maison de la participation, Rénovation urbaine, Permis d'urbanisme et Développement urbain |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | ULB, Bruxelles Environnement, Urban Patrimoine, Collectif La roue, Réseau Habitat CRU |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'un ETP "Participation Citizen4PED" pour la période 2022-2023 financé par un subside régional InnovIris |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subsides régionaux et européens |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Contribution à la bonne mise en œuvre du projet CITIZEN 4 PED notamment via la personne engagée et financée au sein de la commune pour accompagner le volet participatif</p> <p>Identification des enjeux urbanistiques et patrimoniaux en concertation avec les services communaux et régionaux impliqués</p> <p>Rencontrer les acteurs locaux et régionaux notamment le collectif La roue et le réseau Habitat pour identifier les projets ou réalisations existantes</p> <p>Identifier et diffuser les apprentissages à répliquer via la contribution à une mise en réseau des acteurs impliqués dans ces initiatives</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Soutenir les démarches d'encadrement de la hausse des prix du loyer suite aux rénovations des bâtiments</p> <p>Encadrer la hausse des prix du loyer suite aux rénovations</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | <p>Associer les citoyens par communauté d'énergie pour mutualiser les productions (consommations décentralisées)</p> |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de rénovations énergétiques groupées sur le territoire</p> <p>Nombre de communautés d'énergie mises en place sur le territoire</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| <i>Action n° 1.T6</i> | <i>Réduction consommation électrique peu utile</i> | |
|  | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Electricité |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encourager et sensibiliser les acteurs locaux à réduire les consommations électriques accessoires ou inutiles, comme l'éclairage nocturne des magasins et des façades des bâtiments, en relayant les mesures existantes et à venir en matière d'interdiction progressive de l'éclairage publicitaire. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | non |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 4. Stabiliser la consommation d'électricité 2. Réduction de 50% des émissions liées au tertiaire privé d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 4.1 Stabiliser la consommation d'électricité 2.1 Réduire la consommation par changement de comportement |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Anderlecht Info, Permis d'urbanisme et Economie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'un ETP "Transition énergétique du territoire" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Identifier les acteurs locaux à cibler</p> <p>Contacteur les acteurs régionaux travaillant sur ces thématiques et identifier les collaborations possibles</p> <p>Organiser une campagne de communication pour sensibiliser les acteurs locaux à réduire les consommations électriques peu utiles</p> <p>Collaborer avec la Région pour mettre en place l'interdiction progressive de l'éclairage publicitaire</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Ne pas supprimer les éclairages nocturnes des commerces sans penser l'éclairage public en complément, afin d'assurer la sécurité des usagers dans l'espace public même en période nocturne</p> <p>Ne pas supprimer les éclairages nocturnes des commerces sans penser l'éclairage public en complément, afin d'assurer la sécurité</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | <p>Aller plus loin en interdisant tout éclairage public lié à de la publicité (vitrines, arrêt de bus, etc.) y compris pour des messages communaux</p> |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre d'actions d'information et de sensibilisation pour réduire la consommation électrique sur le territoire</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| <i>Action n° 1.T7</i> | <i>Promotion d'électricité verte</i> | |
|  | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Electricité |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encourager l'achat d'électricité verte au travers notamment d'initiatives d'achats groupés auprès des citoyens et des acteurs économiques |
| | Démarche existante contribuant à cette action | non |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 5. Approvisionner 25% de la consommation d'électricité en électricité verte d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 5.1 Augmenter l'approvisionnement en électricité verte (25% de la consommation) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,0 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Rénovation Urbaine, Batiments & Logements et Economie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement, Brusol, Sibelga |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'un ETP "Transition énergétique du territoire" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Identifier les dispositifs existants encourageant l'achat d'électricité verte et les initiatives déjà réalisées</p> <p>Mettre en valeur les initiatives et dispositifs via les canaux communaux: Anderlecht Info, site Internet, ...</p> <p>Analyser le soutien que la commune pourrait apporter à une nouvelle initiative d'achat groupé</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Simplifier les informations, la communication, les formulaires pour que le changement vers des opérateurs fournissant de l'électricité verte soit accessible à tous.</p> <p>Donner accès aux analyses comparatives pour les aider à choisir, et s'inspirer d'exemples probants.</p> <p>Analyser la faisabilité à terme de création d'un fournisseur public d'électricité verte. Simplifier les informations, la communication, les formulaires pour que ce soit accessible à tous. Leur fournir des analyses comparatives pour les aider à choisir, et s'inspirer d'exemples probants. Imaginer à terme un fournisseur public d'électricité verte.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions de mise en valeur de l'achat d'électricité verte |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 1.T8</i> | <i>Gaz frigorifiques moins impactants</i> | |
| | Thématique | ENERGIE |
| | Sous-Thématique | Gaz fluorés |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Accompagner les entreprises et les particuliers à réduire les émissions de GES liées aux installations de refroidissement (y compris Air-co) en les informant des réglementations existantes et des dispositifs techniques moins impactants sur base des informations transmises par Bruxelles Environnement |
| | Démarche existante contribuant à cette action | à compléter |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 23. Réduire de 76% les émissions liées aux gaz fluorés sur le territoire d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 23.1 Réduire le nombre de nouvelles installations de refroidissement dans les bâtiments 23.2 Réduire la consommation de 10% par changement de comportement 23.3 Augmenter l'efficacité énergétique de 15% 23.4 Recourir à des gaz frigorifiques à plus bas pot |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,0 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Permis d'Environnement |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable et Economie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Désignation d'un référent "gaz frigorifiques" au sein de l'équipe du Service PE |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Prendre contact avec Bruxelles Environnement pour identifier les informations disponibles Diffuser cette information via les canaux de communication communaux Eventuellement contacter certaines entreprises clés émettrices pour un accompagnement plus ciblé |
| Points d'attention à une transition Juste | Tenir compte des éventuels surcoûts des solutions plus performantes de refroidissement Attention au surcoût des solutions plus performantes de refroidissement |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 2.A1</i> | <i>Flotte communale verte</i> | |
|  | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes&merchandises |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Poursuite de la décarbonation de la flotte communale par l'achat et/ou le leasing de véhicules à faibles émissions de GES. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Audit Next Mobility mis en oeuvre par le service Transport; Engagement récent d'un Fleet-Manager |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 9. Réduire les émissions liées au transport de personnes de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) 10. Réduire les émissions liées au transport de marchandises de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 9.3 Décarboner le transport motorisé des personnes (valeur cible=-55%) 10.3 Décarboner le transport motorisé des marchandises (valeur cible=-55%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,0 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Transport |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Cadre de vie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Firmes de leasing, centrale d'achat régionale IGEMO |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 100K€-1M€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts des carburants consommés par les véhicules communaux |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Identifier les besoins des services et les prestataires qui offrent des services de leasing Sonder l'offre de véhicules électriques sur le marché (types de véhicules, temps de recharge et force de traction) |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Importance de développer une flotte verte pour l'ensemble des services communaux pour montrer l'exemple Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | % de véhicules remplacés en électrique |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| <i>Action n° 2.A2</i> | <i>Antenne technique par quartier</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Mise en place d'une antenne technique pour chaque quartier afin d'y accueillir les équipes communales d'entretien du quartier dans le but de renforcer la proximité avec les citoyens et réduire les déplacements journaliers depuis un site centralisé |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Première antenne "Centre" créée à la Place de la Vaillance en 2021 dans le cadre de la démarche LISA (Local Integrated Security Antenna) soutenu par la Région |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 9. Réduire les émissions liées au transport de personnes de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 9.1 Réduire la quantité de déplacement des personnes de 10% |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Département Cadre de vie |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Prévention et Sécurité |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 100K€-1M€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction du temps de travail "perdu" consacré au déplacement du personnel |
| Financement ou subside potentiel | Subside régional dans le cadre de la politique de prévention et de proximité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Analyse et optimisation du fonctionnement de la première antenne "Centre" créée en 2021 à la Place de la Vaillance Mise en place de l'Antenne "Peterbos" dans le cadre du Contrat de quartier durable |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'antennes techniques fonctionnelles Proportion du personnel d'entretien de l'espace public travaillant dans ces antennes |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| Action n° 2.A3 | ClimTeam Mobilité | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encourager et généraliser, au sein de tous les services, les gestes quotidiens pour une mobilité active et décarbonnée ainsi que l'éco-conduite via une nouvelle dynamique "ClimTeam-Mobilité" participative et inter-services |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Activité conviviale "Mobilité durable" organisée en interne pendant plusieurs années par l'EcoTeam en collaboration avec le service Mobilité |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 9. Réduire les émissions liées au transport de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 9.2 Réduire la quantité de transport motorisé de 28% |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,0 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Transport, Mobilité et autres services volontaires |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Mobility-Manager" au sein de l'administration |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ (accompagnement par prestataire externe) |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts des carburants consommés par les véhicules communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Recrutement de nouveaux volontaires pour la "ClimTeam Mobilité" en essayant de diversifier les profils et services impliqués + recrutement d'un Mobility-Manager assurant idéalement la coordination de la ClimTeam Mobilité</p> <p>Accompagnement par un prestataire externe pour dynamiser et faciliter l'organisation des réunions et actions</p> <p>Organisation d'une enquête interne pour identifier les freins et les leviers pour développer des habitudes de mobilité active et décarbonnée</p> <p>Organisation et mise en oeuvre participative de campagnes d'actions basées sur la valorisation des comportements positifs en s'adaptant aux différents profils et fonctions existants au sein de l'administration</p> <p>Mise en oeuvre d'actions avec le soutien du Mobility-Manager</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de volontaires impliqués au sein de la ClimTeam Mobilité</p> <p>Nombre d'actions organisées par la ClimTeam Mobilité</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 2.A4</i> | <i>Véhicules communaux partagés</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes&merchandises |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Partage des véhicules au sein de l'administration et suivi des consommations via un système informatique (logiciel de partage des véhicules) |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Audit Next Mobility mis en oeuvre par le service Transport et engagement fin 2022 d'un Fleet-Manager |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 20. Réduire de 50% les émissions liées aux achats de biens et services d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 20.1 Réduire le volume d'achat (fournitures) par le réemploi et le recours à l'économie de service (valeur cible: -30%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,0 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Transport |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Mobilité et Développement durable |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Commune de Saint-Gilles |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts des carburants consommés par les véhicules communaux (coût actuel d'environ XX / an) |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Etude des logiciels disponibles sur le marché Cahier des charges pour l'acquisition du logiciel |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| Indicateurs de mise en œuvre | % de réduction de véhicules |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| <i>Action n° 2.A5</i> | <i>Livraisons à vélo-cargo</i> | |
|  | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de marchandises |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Développer le transport des livraisons internes par vélos-cargos, en créant la fonction de "livreur à vélo" au sein de l'administration |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Trois vélos-cargos et deux remorques achetés en 2021 |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 10. Réduire les émissions liées au transport de marchandises de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 10.3 Décarboner le transport motorisé des marchandises (-55%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Transport |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Transport, GRH, Mobilité, Economat, Enseignement FR+NL et Informatique |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Urbike, Provelo, Cycloperativa |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | Part du subside régional de 75K€ alloué |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts des carburants consommés par les véhicules communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Contacteur Urbike pour organiser la formation du personnel Organiser l'équipement vélo du personnel: casques, hygiène, sécurité Sonder les services qui sont intéressés de se porter volontaires Prévenir le nouveau personnel de l'utilisation du vélo cargo au niveau professionnel quand nécessaire |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | % de trajets motorisés remplacé par le vélo |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 2.A6</i> | <i>Rationalisation des livraisons internes</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de marchandises |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Centraliser les livraisons de fournitures dans les bâtiments communaux via une tournée unique et une gestion commune d'un stock centralisé |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Inventaire logistique enseignement FR en cours |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 10. Réduire les émissions liées au transport de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018)-Marchandises |
| Objectifs opérationnels | 10.1 Réduire la quantité de déplacement de 10% des marchandises |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Logistique |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Enseignement FR + NL, Creches FR + NL, Economat, Batiments & Logements, Transports et GRH |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP pour la gestion du stock et la planification des tournées |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | ~>1M€ les premières années Acquisition d'un programme et d'équipements de gestion stock Matériel logistique: peintures, étages, racks, clark, palettes, cages sécurisées Eventuel achat/location d'un bâtiment pour un stock centralisé |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts des carburants consommés par les véhicules communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Définir un.e porteur.se de projet Effectuer une pré-analyse et étudier ce qui se fait ailleurs Les départements suivant sont à impliquer en priorité: Matières communutaires (Enseignement et Crèches FR+NL), Secrétariat général (Economat, Transport), Bâtiments & Logements dans un second temps. |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | La rationalisation est une démarche essentielle de base. Importance de sensibiliser les services communaux à cet enjeux |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de livraisons Km parcourus pour les livraisons de fournitures |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|---|
| Action n° 2.A7 | <i>Poursuite de la généralisation du télétravail</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Optimaliser le recours au télétravail pour les fonctions communales appropriées en mettant à disposition les outils nécessaires (ordinateurs portables, accès partagés des données,...), en homogénéisant le cadre administratif et en adaptant l'organisation des tâches |
| Démarche existante contribuant à cette action | Instauration du télétravail pendant la pandémie de la Covid | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 9. Réduire les émissions liées au transport de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 9.1 Réduire la quantité de déplacement de 10% |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service GRH |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Informatique |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des charges de chauffage des bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Poursuivre les formations du personnel aux outils et plateformes informatiques de la suite Office (Teams, Outlook). Revoir l'organisation des services et des tâches des agents avec le télétravail Former les responsables à une gestion d'équipe à distance |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| Indicateurs de mise en œuvre | % du temps presté en télétravail |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|-----------------------|--|--|--|
| Action n° 2.A8 | | A vélo pendant le boulot | |
| | Thématique | MOBILITE | |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes | |
| | Périmètre de l'action | Administration communale | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Renforcement de l'utilisation des vélos de services existants pour les déplacements professionnels, notamment par une formation à la conduite en ville à destination des collaborateurs concernés (via ClimTeam Mobilité), un encouragement via des dispositifs de stationnement facilité, une gratuité de l'abonnement Villo et une mise à disposition d'une voiture uniquement sur justification | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | gratuité abonnement Villo et flotte pour déplacements professionnels: vélo, vélo électrique et vélo-cargo | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 9. Réduire les émissions liées au transport de l'administration communale de 71% d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 9.2 Réduire la quantité de transport motorisé de 28% |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Transport et Développement durable |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts des carburants consommés par les véhicules communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Engagement d'un.e Mobility Manager Création d'un groupe de travail constitué entre autre des membres de la ClimTeam Mobilité (cf. action 2.A3) et du Service Transport Organisation de formations à destination du personnel |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | % de collaborateurs utilisant ponctuellement ou régulièrement le vélo pour des déplacements de services Nombre de formations et d'événements de sensibilisation organisés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|--|
| Action n° 2.T1 | Voiries principales multimodales | |
|  | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes&marchandises |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Réaménagement des axes de circulation principaux dans une optique multimodale afin de faciliter la circulation des modes actifs et des transports publics en collaboration avec la Région, gestionnaire de la majeure partie de ces axes (PCM axe 1) et en ayant une attention à l'adaptation de l'infrastructure cyclable pour les vélos-cargos |
| Démarche existante contribuant à cette action | PCM: axe 1 | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 11. Réduire les émissions de GES directes liées au transport des personnes sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 11.2 Réduire la quantité de transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) 11.3 Décarboner le transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 5 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Mobilité, STIB, Beliris. |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP pour suivre les projets |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | >1M€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside régional "Mobilité durable" de Bruxelles-Mobilité via Brulocalis |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Demande de permis d'urbanisme Collaboration et suivi avec la Région sur les projets régionaux Engagement d'1 ETP pour suivre les projets sur les axes communaux |
| Points d'attention à une transition Juste | Ne pas pénaliser trop lourdement l'usage de véhicules motorisés pour des usages indispensables (livraison, professionnels, soins à domicile, etc.) Ne pas pénaliser trop lourdement l'usage de véhicules motorisés pour des usages indispensables (livraison, professionnels, soins à domicile, etc.) |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Action utile pour inviter les personnes à utiliser une mobilité active et plus de transport public Faciliter aussi les livraisons cargo Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de projets de réaménagement de voirie Nombre de km de pistes cyclables, de bandes bus et de trottoirs créés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|---|
| <i>Action n° 2.T2</i> | <i>Stationnement "vélo" local et sécurisé</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes&merchandises |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Soutenir l'amélioration de l'offre en stationnement "vélo" via la promotion de locaux "vélo" de qualité dans le cadre des permis d'urbanisme, en particulier dans les immeubles à appartements, via le renforcement de parkings "vélo" dans l'espace public et la collaboration avec Parking Brussels pour le déploiement de parkings "vélo" de quartier (PCM: action de l'axe 4) |
| Démarche existante contribuant à cette action | PCM: axe 4 | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 11. Réduire les émissions de GES directes liées au transport des personnes sur le territoire - Personnes 12. Réduire les émissions de GES directes liées au transport de marchandises sur le territoire de -57% d'ici 2030 par rapport à 2018 |
| Objectifs opérationnels | 11.2 Réduire la quantité de transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Permis d'urbanisme |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Parking Brussels, Cycloparking |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside régional "Mobilité durable" de Bruxelles-Mobilité via Brulocalis |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Continuer le développement de parkings vélos sécurisés et la promotion de locaux vélos dans les nouvelles constructions ainsi que les arceaux en voirie |
| Points d'attention à une transition Juste | Encourager les solutions de stationnement sécurisé gratuit et en cas de solutions payantes, veiller à différencier les tarifs selon les revenus des usagers (personne au chômage, usager du CPAS, ...) Veiller à différencier les tarifs selon les moyens (personnes au chômage, CPAS, ...) si le stationnement est payant. Sinon, encourager un stationnement gratuit. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Réduire les prix de location des Vélobox afin d'encourager leur utilisation, voire envisager la gratuité |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'arceaux sur le territoire Nombre de parkings sécurisés de quartier |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 2.T3</i> | <i>Quartiers apaisés</i> | |
|  | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Apaisement progressif des différents quartiers du territoire par un plan de circulation par mailles du plan Good Move et des réaménagements de l'espace public permettant une réduction du trafic de transit et une augmentation de l'attractivité des déplacements actifs. (PCM: action de l'axe 2) |
| | Démarche existante contribuant à cette action | PCM: apaisement du quartier Cureghem et La roue-Trèfles en cours. Axe 2 Autres mailles apaisées portées par la commune hors budget régionaux: Neerpede, Moortebeek-Scherdemaël |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 11. Réduire les émissions de GES directes liées au transport de personnes sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 11.2 Réduire la quantité de transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) 11.3 Décarboner le transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 5 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Mobilité |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Quartiers apaisés" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | Dépend de la maille concernée: CLM Cureghem en cours: Ordre de grandeur Estimation mise en œuvre à court terme 800K€ et long terme 3000K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside régional "Mobilité durable" de Bruxelles-Mobilité via Brulocalis |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Poursuivre la mise en œuvre des mailles en cours: Cureghem notamment Transposer les leçons aux mailles suivantes |
| Points d'attention à une transition Juste | Communiquer largement auprès des habitants et des autres acteurs locaux des quartiers concernés (commerces, entreprises, associations, acteurs de santé, ...) et associer ceux-ci via des processus participatifs à l'élaboration des nouveaux plans de circulation et leur mise en oeuvre Mettre en avant et vulgariser les objectifs d'amélioration de la mobilité, en particulier pour les modes actifs mais également les objectifs d'amélioration de la convivialité de l'espace publics et la qualité de l'air, de réduction du bruit et de qualité de vie au sens large/ |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de quartiers apaisés % de diminution du trafic de transit Voir évaluations quartiers apaisés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--------------------------------------|--|
| <i>Action n° 2.T4</i> | <i>Bornes de recharge électrique</i> | |
|  | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Soutien au développement du réseau de bornes de recharge électrique selon les spécificités du territoire, coordonné par la Région (action du PCM-axe 4) et en privilégiant l'alimentation via une production locale d'électricité. |
| Démarche existante contribuant à cette action | PCM: axe 4 | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 11. Réduire les émissions de GES directes liées au transport de personnes sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 11.3 Décarboner le transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Sibelga |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | Installation des bornes de recharge financée par la Région via Sibelga |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Identification des points de localisation adaptés au sein de l'espace public Installation de nouvelles bornes de recharge |
| Points d'attention à une transition Juste | Étudier finement la localisation de l'installation des bornes électriques afin d'optimiser leur emplacement Accompagner les citoyens vers le passage aux véhicules électriques en diffusant largement des informations sur leurs avantages et inconvénients Étudier finement l'installation des bornes électriques et veiller à ne pas pousser la population au passage à l'électrique, sans livrer des informations documentées et largement diffusées. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Favoriser les bornes de recharge électrique alimentées par les panneaux photovoltaïques Mutualiser les bornes de recharge électrique entre voisins |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nbre de bornes électriques sur le territoire et nombre de bornes alimentées par une production locale |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|---|---|
| <i>Action n° 2.T5</i> | <i>Incitation aux déplacements durables des personnes</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Informer les citoyens et les acteurs locaux sur l'offre en mobilité durable via la création d'une fonction de "coordination habitudes de mobilité" (PCM: axe 3.1) |
| | Démarche existante contribuant à cette action | PCM: axe 3.1 |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 11. Réduire les émissions de GES directes liées au transport sur le territoire - Personnes |
| Objectifs opérationnels | 11.1 Réduire la quantité de déplacement des personnes (valeur cible-voir PCM) 11.2 Réduire la quantité de transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Mobilité, STIB, Beliris. |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Coordinateur habitudes de mobilité" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ + financement via subside régional |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles-Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Engagement d'1 ETP pour la coordination des habitudes de mobilité Mise en place d'un groupe de travail qui définira les prochaines étapes |
| Points d'attention à une transition Juste | Adapter la communication afin de surmonter la barrière de la langue et la fracture numérique. Adapter la communication afin de surmonter la barrière de la langue et la fracture numérique. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Augmenter et améliorer l'offre de déplacement durable et plus de transport en commun Développer une page Internet pour mettre en contact les gens intéressés par des bornes, des vélobox, etc. Faire connaître l'application mobile "Move Bxl" lancée par la STIB et regroupant l'accès à tous les opérateurs de mobilité Sensibiliser les parents à couper leur moteur devant les écoles Envisager une prime pour l'achat d'un vélo, avec critères de sélection à définir Envisager la gratuité des Villo avec critères de sélection à définir |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de campagnes et d'événements de sensibilisation Nombre de nouvelles offres en mobilité sur le territoire |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 2.T6</i> | <i>Incitation aux déplacements durables des marchandises</i> | |
|  | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de marchandises |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Mise en place d'un accompagnement des acteurs économiques et privés pour le développement d'une logistique de transports de marchandises plus durable via la création d'une fonction de "coordination logistique" au sein de l'administration (PCM: axe 3.2) |
| | Démarche existante contribuant à cette action | PCM: axe 3.2 |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 12. Réduire les émissions de GES directes liées au transport sur le territoire de -57% d'ici 2030 par rapport à 2018-Marchandises |
| Objectifs opérationnels | 12.1 Réduire la quantité de déplacement des marchandises (valeur cible-voir PCM) 12.2 Réduire la quantité de transport motorisé des marchandises (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Economie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Mobilité, STIB, Beliris, HUB Brussels, ... |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Coordinateur logistique territoire" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Engagement d'1 ETP pour la coordination de la logistique des acteurs économiques Mise en place d'un groupe de travail qui définira les prochaines étapes |
| Points d'attention à une transition Juste | Intégrer, dans les démarches d'accompagnement, le coût d'investissement, les formations nécessaires, la réticence et la crainte d'une perte d'efficacité auprès des acteurs économiques Dans l'accompagnement, prendre en compte le coût d'investissement, les formations, la réticence et la crainte d'une perte d'efficacité auprès des acteurs économiques |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Réguler la circulation des marchandises et promouvoir la circularité inter-entreprises |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'acteurs logistiques accompagnés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 2.T7</i> | <i>Mobilité active à l'école</i> | |
| | Thématique | MOBILITE |
| | Sous-Thématique | Transport de personnes |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encourager les enfants, dès le plus jeune âge, à se déplacer en mode actif notamment via le développement d'un brevet cycliste dans les écoles pour stimuler l'utilisation du vélo |
| | Démarche existante contribuant à cette action | PCM: axe 3.3 |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 11. Réduire les émissions de GES directes liées au transport sur le territoire - Personnes |
| Objectifs opérationnels | 11.2 Réduire la quantité de transport motorisé des personnes (valeur cible-voir PCM) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,0 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Mobilité |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Enseignement FR + NL |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Mobilité |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Coordinateur habitudes de mobilité" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet Mobilité |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Engagement d'1 ETP pour la coordination des habitudes de mobilité Organisation de formations et de brevets cyclistes dans les écoles |
| Points d'attention à une transition Juste | Prévoir la mise à disposition de vélos enfants (location, prêt, mutualisation, etc.) dans le cadre de l'organisation des brevets cyclistes, afin de ne pas discriminer les enfants qui n'ont pas de vélo. Organiser des ramassages scolaires via modes actifs pour accompagner ces nouveaux modes de déplacement sans danger. Penser à prévoir des aménagements adéquats aux abords de l'école ou dans celle-ci pour pouvoir répondre à la demande croissante de stationnement vélo protégé et sécurisé. Attention à mettre des vélos à disposition (location, prêt, mutualisation, etc.) si les brevets cyclistes sont organisés, afin de ne pas discriminer les enfants qui n'ont pas de vélo. Organiser des ramassages scolaires via modes doux pour accompagner ces nouveaux modes de déplacement sans danger. Penser à prévoir des aménagements adéquats aux abords de l'école pour le potentiel nombre grandissant de vélos. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action ajoutée suite à la demande formulée à l'atelier participatif citoyen 16juin22 de développer un brevet cycliste dans les écoles pour stimuler l'utilisation du vélo |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'élèves formés Nombre de formations |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|---|
| Action n° 3.A1 | <i>ClimTeam "Alimentation & Ressources" dans le boulot quotidien</i> | |
| | Thématique | ALIMENTATION |
| | Sous-Thématique | Consommation |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encourager et généraliser, au sein de tous les services, les gestes quotidiens favorisant une alimentation locale à faible impact carbone et réduisant fortement le gaspillage d'aliments et de ressources notamment les emballages à usage unique, via une nouvelle dynamique "ClimTeam Alimentation & Ressources" participative et inter-services |
| Démarche existante contribuant à cette action | Défi "Zéro Déchet" organisé en interne en 2019 ayant mobilisé 40 participants | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 16. Réduire les émissions de GES indirectes liées à l'alimentation |
| Objectifs opérationnels | 16.1 Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation (valeur cible: - 40%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Economat et Centrale d'achats |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ (accompagnement par prestataire externe) |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts d'évacuation des déchets récoltés dans les bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet GoodFood |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Recrutement de nouveaux volontaires pour la "ClimTeam Alimentation & Ressources" en essayant de diversifier les profils et services impliqués Organisation d'une enquête interne pour identifier les freins et les leviers pour développer des habitudes d'alimentation durable et d'économie des ressources Organisation et mise en oeuvre participative de campagnes d'actions basées sur la valorisation des comportements positifs en s'adaptant aux différents profils et fonctions existants au sein de l'administration Mise en oeuvre d'actions |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de volontaires impliqués au sein de la ClimTeam Alimentation & Ressources Nombre d'actions organisées par la ClimTeam Alimentation & Ressources |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 3.A2</i> | <i>Cantines scolaires durables</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION |
| | Sous-Thématique | Consommation |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Poursuivre la démarche d'alimentation durable dans les cantines scolaires des écoles communales en encourageant les produits locaux, de saison et à faible impact à GES (notamment en termes de réduction de la consommation de viande, et particulièrement de boeuf) et en luttant contre le gaspillage alimentaire |
| | Démarche existante contribuant à cette action | à compléter |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 16. Réduire les émissions de GES indirectes liées à l'alimentation 19. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et valoriser les biodéchets sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 16.1 Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation (valeur cible: - 40%) 19.1 Diminuer la part de déchets résiduels (sacs blancs) (valeur cible: -70%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Ecoles communales et Service Centrale d'achats |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ (accompagnement prestataire externe) |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts d'évacuation des déchets récoltés dans les bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet GoodFood |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Elaboration transversale et mise en oeuvre participative d'un programme d'actions visant à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles, crèches et restaurants sociaux Concertation avec les Cuisines Bruxelloises pour renforcer l'intégration des produits alimentaires à faible impact GES dans les repas servis dans les écoles, les restaurants sociaux et dans les produits fournis aux crèches pour la préparation des repas |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action ajoutée suite à la demande formulée à l'atelier participatif citoyen 16juin22 visant à agir au niveau des cantines scolaires et de la composition des menus à l'école |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions menées visant à réduire le gaspillage alimentaire Proportion de repas intégrant des aliments durables ou de saison |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|--|
| <i>Action n° 3.T1</i> | <i>Potagers et vergers de proximité</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION |
| | Sous-Thématique | Production locale |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Soutien à la création de nouveaux potagers collectifs et vergers collectifs citoyens au sein de l'ensemble du territoire, notamment via l'octroi de conventions d'occupation de parcelles communales (notamment d'espaces verts publics) définissant des conditions d'occupation claires et homogènes, et via l'appui technique de la Commune à l'installation (pose et réparation de clôtures, travail préalable du sol, ...) et à leur bon fonctionnement (fourniture ponctuelle d'eau et de broyat) |
| Démarche existante contribuant à cette action | Depuis 2012, création d'une dizaine de potagers et vergers collectifs aménagés sur des parcelles communales | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Objectifs opérationnels | 13.2 Encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Département Bâtiments & Logements et Service Entretien |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Régie de quartier, Bruxelles-Environnement ("Projets Citoyens") |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1/2 ETP "potagers citoyens" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | Aide financière disponible pour les collectifs d'habitants via l'appel à projet régional "Projets citoyens" |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet GoodFood |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Renforcement et harmonisation du soutien apporté à la création et au bon fonctionnement des potagers et vergers collectifs, avec l'appui technique du Service Entretien et de la Régie de quartier Renforcement du suivi de terrain et de la bonne application des conditions d'occupation |
| Points d'attention à une transition Juste | Pour prévenir l'impression de « privatisation des espaces communaux », permettre l'accès des potagers au plus grand nombre, à minima pour s'y promener et découvrir les cultures Assurer une communication claire accessible à tout le quartier. Penser les accès pour les PMR. Calibrer une méthode juste de sélection des candidats pour faire face à la forte demande sans créer de rivalités entre citoyens. Pour prévenir l'impression de « privatisation des espaces communaux », permettre l'accès des potagers au plus grand nombre, à minima pour s'y promener et découvrir les cultures. Prévoir une communication claire dans tout le quartier. Penser les accès pour les PMR. Calibrer une méthode juste de sélection des candidats pour faire face à la forte demande sans créer de rivalités entre citoyens. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Faciliter l'accès à la terre pour l'agriculture de ville Encourager la collaboration des acteurs publics pour permettre un accès aux potagers collectifs à ceux qui habitent la commune |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de nouveaux potagers et vergers collectifs créés au sein du territoire sur des terrains communaux Nombre de projets collectifs, nouveaux ou existants, ayant bénéficié de l'appui technique de la Commune |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|--|---|--|
| <i>Action n° 3.T2</i> | | <i>Soutien à l'espace test agricole "Graines de Paysans" au Vogelzang</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION | |
| | Sous-Thématique | Production locale | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Encourager l'accompagnement des porteurs de projets professionnels agroécologiques et nourriciers par un appui à l'espace test agricole "Graines de Paysans" implanté sur le site du Vogelzang via notamment la poursuite de la mise à disposition de terrains cultivables et de locaux au sein du Kattekasteel | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Dans le cadre du projet Feder BoerenBruxselPaysans mené depuis 2015, la Commune a mis à disposition 3 ha de terrains au Vogelzang pour permettre l'implantation et le développement de l'espace-test agricole "Graines de Paysans" et a cofinancé et mené la r | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Objectifs opérationnels | 13.2 Encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|-----------------------------------|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Département Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Asbl Le Début des Haricots |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Mise à disposition des locaux au sein du bâtiment Kattekasteel (bureau, salle de réunion, sanitaires, logement de gardiennage, ...) au gestionnaire de l'Espace test agricole (asbl Début des Haricots) afin de faciliter l'exploitation et la pérennité de l'ETA Mise à disposition de terrains communaux supplémentaires situés entre l'ETA et l'école Steiner afin de permettre le développement de l'ETA |
| Points d'attention à une transition Juste | Garantir à long terme l'accès aux terres, aux locaux et petits équipements pour garantir des conditions de travail décentes de ces agriculteurs Garantir l'accès aux locaux et petits équipements pour garantir des conditions de travail décentes |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Envisager d'engager les agriculteurs sous statut de fonctionnaire public avec un revenu de base et fixé |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface de nouveaux terrains communaux mis à disposition de l'ETA |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|---|--|--|
| <i>Action n° 3.T3</i> | | <i>Une agriculture agroécologique et nourricière</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION | |
| | Sous-Thématique | Production locale | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Encourager l'installation et la pérennisation des activités professionnelles agroécologiques nourricières au sein du territoire communal, notamment par la mise à disposition de terrains communaux cultivables en pleine terre et la facilitation des autorisations administratives et soutien à la transition des fermes conventionnelles via un travail en réseau avec Bruxelles Environnement et d'autres acteurs. | |
| Démarche existante contribuant à cette action | Dans le cadre du projet Feder BoerenBrusselPaysans mené depuis 2015, la Commune a mis à disposition 3 ha de terrains à Neerpede pour l'installation d'activités professionnelles agroécologiques nourricières | | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Objectifs opérationnels | 13.2 Encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Département Bâtiments & Logements et Service Permis d'Urbanisme |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles-Environnement, Asbl Terre-en-Vue |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet GoodFood |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Poursuite des collaborations avec l'asbl Terre-en-Vue et l'équipe du PON de Bruxelles Environnement pour identifier (et mettre à disposition) des nouveaux terrains communaux à mobiliser pour l'installation de nouvelles activités professionnelles agroécologiques nourricières</p> <p>Accompagnement des nouveaux agriculteurs pour clarifier les démarches administratives à réaliser telles que les demandes de permis d'urbanisme pour les équipements agricoles tels que les serres et abris</p> <p>Concertation avec l'équipe du PON de Bruxelles Environnement pour soutenir les démarches d'accompagnement à la transition des fermes conventionnelles</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Préserver les intérêts et les conditions de travail des exploitants des fermes conventionnelles dans la recherche de transition vers une agriculture agroécologique</p> <p>Préserver les intérêts et les conditions de travail dans la recherche de transition des fermes conventionnelles</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Avis favorable sur cette action car extrêmement important. |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Surface de nouveaux terrains mobilisés sur le territoire pour les activités professionnelles agroécologiques nourricières</p> <p>Nombre d'agriculteurs accompagnés pour faciliter leurs installations ou transition</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|--|
| <i>Action n° 3.T4</i> | <i>Une alimentation locale et durable en circuits-courts</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION |
| | Sous-Thématique | Consommation |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Appui à la commercialisation locale de produits alimentaires durables en circuit-court via le magasin "Made In Anderlecht" et promotion du label régional GoodFood dans les établissements horeca et les lieux de restauration collectives présents sur le territoire anderlechtois. |
| Démarche existante contribuant à cette action | Aménagement du magasin "Made In Anderlecht" dans le cadre du Contrat de Quartier durable "Bietsebroeck" | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 14. Assurer la disponibilité et l'accessibilité d'une alimentation durable et de circuit court sur l'ensemble du territoire |
| Objectifs opérationnels | 14.1 Assurer la disponibilité et l'accessibilité d'une alimentation durable et de circuit court sur l'ensemble du territoire |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement Economique |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable et Communication |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Horeca ID53 Cosmos Horeca BePro Euclides |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Lancement de l'exploitation du magasin des circuits courts "Made in Anderlecht" en orientant l'offre de produits commercialisés majoritairement vers la vente des produits locaux alimentaires et non alimentaires</p> <p>Promotion du label Good Food dans le cadre des rencontres de réseautage avec les entreprises et organismes d'insertion socioprofessionnelles Horeca (ID53, Cosmos, Horeca BePro)</p> <p>Collaboration avec Bruxelles Environnement pour organiser des actions spécifiques de promotion du label Good Food auprès des acteurs anderlechtois et en ciblant les cantines collectives dans un premier temps (hôpitaux, entreprises et institutions)</p> <p>Engager une personne dédiée à mi-temps pour un suivi rapproché dans un second temps lorsque ces premières étapes auront été effectuées</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Encourager l'accessibilité financière des produits locaux et durables pour permettre au plus grand nombre l'accès à ces produits et adapter la communication à la fracture numérique et à la barrière de la langue.</p> <p>Porter une attention aux invendus et aux restes : créer une plateforme comme « too good to go ». Attention à l'accessibilité financière des produits pour permettre au plus grand nombre de s'offrir une alimentation durable et locale, et à la communication (fracture numérique, langues, etc.). Porter une attention aux invendus et aux restes : créer une plateforme comme « too good to go ».</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | <p>Ne pas oublier la justice sociale à ce niveau : assurer un salaire correct pour les producteurs tout en facilitant l'accès à une alimentation saine et durable aux consommateurs</p> <p>Assurer un salaire fixe à tous les agriculteurs, par exemple en les engageant sous le statut de fonctionnaires publics</p> |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Proportion de produits locaux alimentaire dans l'offre (Chiffre d'affaire annuel du magasin Made in Anderlecht)</p> <p>Nombre d'établissements horeca et de lieux de restauration collectives disposant du Label régional GoodFood</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 3.T5</i> | <i>Préservation de terrains communaux propices à l'agriculture</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION |
| | Sous-Thématique | Production locale |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Accompagner la révision du PRAS en vue de préserver des terres constructibles qui sont propriétés de la Commune mais non encore bâties et propices à l'agriculture |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Objectifs opérationnels | 13.1 Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Développement urbain Service Bâtiments et Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | |
| Economies financières communales potentielles | |
| Financement ou subside potentiel | |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Dans le cadre de la révision du PRAS en cours, proposition de changement d'affectation de certains terrains communaux au Vogelzang et à Neerpede afin d'affecter en zone agricole des terrains actuellement constructibles mais dont l'urbanisation n'est pas jugée pertinente au vu des enjeux climatiques tout en identifiant des moyens de compensation cohérents sur d'autres terrains communaux au sein du territoire. |
| Points d'attention à une transition Juste | Mettre en avant le fait que les enjeux de préservation des terres agricoles et de création de logements ne sont pas incompatibles, en valorisant les solutions immobilières et urbanistiques plus durables pour la création de logements telles que la rénovation, la réhabilitation des surfaces vides et la reconversion de friches urbaines. Les enjeux de préservation des terres agricoles et de création de logements ne sont pas incompatibles : communiquer sur les solutions plus durables pour la création de logements (rénovation, réhabilitation des surfaces vides, reconversion de friches urbaines, ...) |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action extrêmement importante car une terre vivante qui est construite sera perdue! Avis favorable sur cette action car le maintien de terrains non bâtis permet d'apporter des îlots de fraîcheur dans la ville et de sensibiliser les gens à la nature |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface de terrain communaux préservés de l'urbanisation par un changement du PRAS |

Date de mise à jour : mars 2023

| | | |
|---|--|---|
| <i>Action n° 3.T6</i> | <i>Potagers individuels publics</i> | |
|  | Thématique | ALIMENTATION |
| | Sous-Thématique | Production locale |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Augmentation du nombre de parcelles potagères individuelles mises à disposition par des acteurs publics sur le territoire, et amélioration du bon fonctionnement des sites potagers communaux |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Deux sites communaux de potagers individuels, James Ensor et Ecole des Trèfles, comprenant 25 parcelles équipées chacune d'un cabanon de rangement |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Objectifs opérationnels | 13.2 Encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Département Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1/2 ETP "potagers citoyens" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet GoodFood |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Mise en oeuvre d'une réflexion transversale et participative afin d'améliorer les conditions d'occupation des potagers individuels communaux et leur application afin d'optimiser l'utilisation de ceux-ci</p> <p>Poursuite de la collaboration avec Bruxelles Environnement pour l'aménagement de sites potagers régionaux sur les terrains communaux du Zuen et au sein du parc des Colombophiles</p> <p>Recherche de terrains communaux pouvant accueillir de nouvelles parcelles individuelles équipées afin d'augmenter l'offre de qualité sur le territoire</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Intégrer des parcelles potagères accessibles aux PMR</p> <p>Privilégier les démarches collectives si les parcelles individuelles génèrent des tensions</p> <p>Accompagner et encadrer l'occupation des potagers</p> <p>Intégrer des potagers accessibles aux PMR, privilégier le collectif si les parcelles individuelles génèrent des tensions, accompagner et encadrer.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | <p>Faciliter l'accès à la terre pour l'agriculture de ville</p> <p>Relancer les jardins ouvriers</p> |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de nouvelles parcelles potagères individuelles publiques mises à disposition sur le territoire</p> <p>Nombre de personnes du registre d'attente communal ayant reçu une parcelle en occupation</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|--|--|---|--|
| Action n° 3.T7 | | Arbres fruitiers dans l'espace public | |
| | Thématique | ALIMENTATION | |
| | Sous-Thématique | Production locale | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Plantation d'arbres fruitiers lors du renouvellement d'arbres dans les parcs et les espaces publics, en tenant compte des contraintes des usages (impact sur le stationnement en voirie par exemple) et de la récolte avec des habitants (comités de quartier). | |
| Démarche existante contribuant à cette action | Plans de plantation dans le cadre du PCDN Plans de plantation à Scherdemael réalisé par Euroscen Jardin Demosthène | | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Objectifs opérationnels | 13.2 Encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Entretien |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Travaux publics - Aménagement |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement Centre d'écologie urbaine ULB ULG-GBX Comités de quartier |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - volet GoodFood |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Poursuivre l'intégration d'arbres fruitiers dans le plan de replantation du parc de Scherdemael en 2023</p> <p>Rencontrer des collectifs qui sont déjà actifs à Bruxelles (par ex. Jardin Demosthène) ou ailleurs pour inspiration et partage</p> <p>Identifier des collectifs déjà intéressés sur le territoire d'Anderlecht</p> <p>Réaliser des projets pilotes</p> <p>Prévoir des formations/sessions d'information à l'entretien des arbres et la récolte</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Sensibiliser et informer sur les enjeux de gestion durable des arbres et de cueillette respectueuse des arbres</p> <p>Bien calibrer les projets en fonction des spécificités locales et s'inspirer d'expériences pilotes. Sensibiliser et informer pour une bonne gestion durable et pour les récoltes. Bien calibrer le projet de manière concise, s'inspirer d'expériences pilotes.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de nouveaux projets d'arbres fruitiers sur le territoire. Nombre d'arbres fruitiers plantés sur le territoire dans les espaces publics</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| <i>Action n° 4.A1</i> | <i>Généralisation des achats durables</i> | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Achat |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Renforcement en continu des clauses environnementales dans les marchés publics afin notamment de généraliser l'achat de fournitures présentant une plus faible empreinte carbone et de favoriser les fournitures à usage multiple et les équipements et matériaux de réemploi |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Des clauses environnementales sont intégrées depuis plus de 10 ans dans les marchés publics communaux et certains marchés sont considérés comme exemplaires au niveau régional |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 20. Réduire de 50% les émissions liées aux achats de biens et services d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 20.2 Réduire l'empreinte carbone des achats (valeur cible : 30%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Cellule Marchés publics |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Centrale d'Achats, Développement durable, et Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Help-desk Marchés publics durables de Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Renforcement de l'intégration des clauses environnementales dans les marchés publics via le groupe de travail transversal "marchés publics durables", par un monitoring des clauses déjà intégrées et l'ajout ou le renforcement de clauses environnementales, en favorisant le recours aux labels environnementaux attestant d'une plus faible empreinte carbone</p> <p>Amélioration continue des compétences "clauses environnementales" des collaborateurs communaux impliqués dans les achats notamment via la participation aux formations "Achats durables" proposées par Bruxelles Environnement</p> <p>Mise en valeur des achats durables déjà réalisés par l'administration, que ce soit en interne mais également auprès des citoyens et des autres acteurs locaux</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de marchés publics intégrant des clauses environnementales</p> <p>Nombre de jours de formation et d'échanges autour des achats durables</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| Action n° 4.A2 | Audit et Monitoring déchets | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Identification et quantification des différents types de déchets produits par les activités de l'administration, optimisation des filières de tri et valorisation, et mise en place d'un dispositif d'évaluation des quantités de différents types de déchets récoltés au sein des bâtiments communaux, en collaboration avec le repreneur agréé qui assure l'enlèvement des déchets. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Processus d'implémentation du tri des déchets en "amélioration continue" |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 18. Evaluer et monitorer la quantité de déchets produits par l'administration communale 19. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et valoriser les biodéchets sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 18.1 Evaluer et monitorer la quantité de déchets produits par l'administration communale 19.1 Diminuer la part de déchets résiduels (sacs blancs) (valeur cible: -70%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Economat, Logistique, Bâtiments & Logements, Entretien, Enseignement FR+NL, Crèches FR+NL, Evenements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Propreté |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts d'évacuation des déchets récoltés dans les bâtiments communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Ressources & Déchets |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Recrutement de nouveaux volontaires pour la ClimTeam Alimentation & Ressources en essayant de mobiliser les profils clés pour cette action Réaliser un audit des déchets produits par l'administration via par ex. des enquêtes envoyées aux services Concevoir un plan d'action pour optimiser les filières de tri et de valorisation des déchets de l'administration |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Préalable utile pour identifier les actions à mener par la suite |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | % de bâtiments communaux ayant fait l'objet d'un audit. % de bâtiments communaux au sein desquels les filières de tri et valorisation ont été optimisées. |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|--|
| Action n° 4.A3 | Circularité des chantiers communaux-Batiments et Espaces publics | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Stimuler la circularité des MP des travaux de rénovation des bâtiments via un inventaire des ressources réutilisables avant rénovation, en introduisant la circularité dans les CDC de rénovation comme critère d'attribution et en recourant à des tiers pour la gestion des ressources réutilisables comme ROTOR asbl. |
| Démarche existante contribuant à cette action | Intention indiquée dans les CDC | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 20. Réduire de 50% les émissions liées aux achats de biens et services d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 20.1 Réduire le volume d'achat (fournitures) par le réemploi et le recours à l'économie de service (valeur cible: -30%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 5 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Services Bâtiments & Logements et Travaux publics - Aménagement |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Développement durable et Marchés publics |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Systématiser et formaliser la démarche déjà en cours Revoir les cahiers des charges types et indiquer des clauses par défaut Faire un état des lieux des solutions existantes et assurer une veille technique des solutions du marché |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de marchés de travaux incluant une démarche de circularité |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| Action n° 4.A4 | Stimuler le réemploi interne-Upcycling | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Création et mise à jour d'une liste de matériel et d'équipements communaux de réemploi disponibles pour les différents services de l'administration (mobilier de bureau, petits équipements, etc.) |
| | Démarche existante contribuant à cette action | non |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 20. Réduire de 50% les émissions liées aux achats de biens et services d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 20.1 Réduire le volume d'achat (fournitures) par le réemploi et le recours à l'économie de service (valeur cible: -30%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Economat |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable, Centrale d'Achats, Logistique enseignement et Batiments & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | My Troc? |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP pendant 6 mois |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts d'achat d'équipements neufs |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Ressources & Déchets |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Répondre à un appel à projet pour obtenir un financement Trouver des partenaires externes et aller voir ailleurs les bonnes pratiques Numéroter les locaux, lister le matériel (bureau, habits, outils) selon une logique à déterminer OU trouver un stockage central (peu probable) Définir les besoins en équipement par type de poste de travail (kits de matériel défini dépendant du type de travail: bureau, télétravail, entretien, enseignant, élèves) |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Avis très favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Catégorie de matériel et nombre d'équipements inclus dans l'inventaire de réemploi. |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| <i>Action n° 4.A5</i> | <i>Gestion responsable des documents</i> | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Achat |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Accompagnement des services communaux pour la gestion électronique des documents, et sensibilisation à l'utilisation responsable du numérique |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 20. Réduire de 50% les émissions liées aux achats de biens et services d'ici 2030 (vs 2018) |
| Objectifs opérationnels | 20.1 Réduire le volume d'achat (fournitures) par le réemploi et le recours à l'économie de service (valeur cible: -30%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Informatique |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Appui & Stratégie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts d'achat de consommables et de transport des documents |
| Financement ou subside potentiel | |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Rédiger une note de sensibilisation à la consommation de papier et à l'utilisation du numérique, à destination de la MT Dans un second temps, identifier les principaux flux de documents au sein de l'administration et revoir leur fonctionnement avec les services Définir une proposition de stratégie de gestion des documents au sein de l'administration avec la Cellule Appui & Stratégie Mettre en place un plan d'actions par l'IT et les services concernés |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Evolution des quantités d'achat de papier |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 4.T1</i> | <i>Recyclerie "Récup 1070"</i> | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Réalisation d'une étude de fonctionnement intégrée, et mise en place d'un service de recyclerie assurant un enlèvement préservant à domicile d'objets de réemploi et de déchets encombrants, ainsi qu'un ou plusieurs points de vente à prix modique d'objets et d'équipements de réemploi et un apport volontaire sélectif sur site |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Mise en place des Mini-Recyparks communaux organisés de manière régulière sur 15 sites répartis sur le territoire communal |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 17. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et encourager les acteurs locaux dont les citoyens vers le zéro-déchet |
| Objectifs opérationnels | 17.2 Encourager la gestion circulaire des ressources et des déchets de construction |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Entretien |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ Subside régionale de 150K€ octroyé en 2021 par Bruxelles Environnement pour lancer le projet en 2022-2023 |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts d'évacuation des dépôts clandestins récoltés dans l'espace public (coût actuel d'environ XX / an) |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Ressources & Déchets |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Réalisation d'une étude de fonctionnement visant à définir les modalités pratiques de mise en place d'une recyclerie adaptée au contexte communal, en concertation avec les acteurs locaux et régionaux Lancement des démarches nécessaires à la mise en place de ce service de recyclerie en fonction des conclusions de l'étude (marché public réservé à l'économie sociale ou autre) |
| Points d'attention à une transition Juste | Porter attention à la communication et à l'information pour que tout le monde soit bien au courant de ce nouveau service. Porter attention à la communication et à l'information pour que tout le monde soit bien au courant de ce nouveau service. |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Envisager de modifier le concept de "recyclerie" en "donnerie" et mettre en place un enlèvement régulier une fois par mois. Développer une donnerie mobile qui se déplacerait dans chaque quartier Dynamiser et augmenter l'offre en Repair Cafés ! |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'Anderlechtois faisant appel au service de la recyclerie Quantité de déchets récoltés via les services de recyclerie Quantité d'objets ayant trouvé une nouvelle vie via la recyclerie |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|--|
| Action n° 4.T2 | Biodéchets communaux et compostage | |
|  | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Création de maximum 5 "composts d'entreprise" hybrides afin de composter de manière décentralisée les déchets issus de l'entretien des espaces verts et les déchets organiques issus de quelques crèches communales. Création d'un méso compost afin de limiter l'exportation des déchets verts communaux vers Bruxelles Compost. |
| Démarche existante contribuant à cette action | Projet Carbone (ULB/CEU) Projet Etude des biodéchets de la commune | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 19. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et valoriser les biodéchets sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 19.1 Diminuer la part de déchets résiduels (sacs blancs) (valeur cible: -70%) 19.2 Valoriser les biodéchets sur le territoire (valeur cible: -90%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très levée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Entretien |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable, Crèches FR+NL, Permis environnement et Permis d'urbanisme |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Worms Orizome Project Carbone (ULB/CEU) Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "gestionnaire technique", subsidié en 2023 et 2024 par Bruxelles Environnement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | Coût d'aménagement des sites de méso compost (clôture, accès) et d'achat et entretien d'un engin de retournement. En partie couvert par le subside de BE octroyé pour démarrage début 2023. Fonds propres à ajouter: 15k€ (10% du subside) + ~80k€ pour complé |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts de collecte et d'évacuation des biodéchets issus de l'entretien des espaces verts communaux |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Ressources & Déchets |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Commencer le projet avec les ressources disponibles Identifier les besoins des crèches Engager le gestionnaire technique Constituer un groupe de travail technique et un comité de pilotage Identifier les sites et effectuer les demandes de permis Rédaction des cahiers des charges |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de composts d'entreprise mis en place Surface occupée par le mésocompost Réduction du tonnage de déchets verts exportés vers Bruxelles Compost |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|--|---|
| <i>Action n° 4.T3</i> | <i>Le bon déchet au bon endroit</i> | |
| | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Collaboration avec Bruxelles-Propreté pour renforcer la sensibilisation des citoyens, et en particulier des nouveaux habitants ainsi que des autres acteurs locaux (commerces, horeca, entreprises, ...), au respect des consignes de tri et d'utilisation des différentes filières de valorisation des déchets, en particulier la valorisation de la fraction de déchets plastiques admis récemment dans le sac/conteneur bleu et l'imposition du tri des déchets organiques + Ajout de poubelles de tri sur les voies publiques |
| Démarche existante contribuant à cette action | Campagne promotionnelle de Bruxelles Propreté Projet On the Go avec deux tests à proximité du Shopping Westland et du Vogelenzang | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 17. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et encourager les acteurs locaux dont les citoyens vers le zéro-déchet |
| Objectifs opérationnels | 17.1 Diminuer la part de déchets résiduels (sacs blancs) (valeur cible: - 25%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Entretien |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Travaux publics-Aménagement, Communication, Economie, Développement durable et Anderlecht Info |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Propreté Maisons de quartiers |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts liés à l'enlèvement et l'évacuation des dépôts clandestins dans l'espace public |
| Financement ou subside potentiel | Subvention Bruxelles-Propreté |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Placement de poubelles de tri dans l'espace public à quelques endroits "Test" accompagnées d'une signalétique claire, mise en place d'une collecte et valorisation sélective par le Service Entretien de ces poubelles de tri et évaluation de la qualité du tri</p> <p>Concertation avec Bruxelles-Propreté pour identifier des actions de sensibilisation à mettre en œuvre sur le territoire communal envers les citoyens telles que des communications via les canaux communaux (journal communal notamment) et la tenue de stands dans l'espace public lors d'événements communaux ou de quartier</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Prévoir des actions de sensibilisation accessibles à tous (faible maîtrise des langues nationales, fracture numérique, intérêt économique et pas seulement écologique, etc.).</p> <p>Prendre en compte les conditions de travail des employés des services chargés du ramassage dans la mise en place des poubelles de tri dans l'espace public</p> <p>Prévoir des actions de sensibilisation accessibles à tous (langues, fracture numérique, intérêt économique et pas seulement écologique, etc.). Poubelles de tri en rue : respecter les conditions de travail des employés des services chargés du ramassage.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | <p>Ajouter des poubelles de tri dans l'espace public.</p> <p>Informers que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.</p> |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de poubelles de tri sélectif placées dans l'espace public</p> <p>Nombre d'actions de communication menées en collaboration avec Bruxelles-Propreté pour favoriser la qualité et l'optimisation du tri sélectif</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|---|
| <i>Action n° 4.T4</i> | <i>Compost de quartier de proximité</i> | |
|  | Thématique | RESSOURCES |
| | Sous-Thématique | Valorisation |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Encouragement généralisé du compostage et soutien à la création de nouveaux composts citoyens de quartier au sein de l'ensemble du territoire notamment par l'octroi de conventions d'occupation de parcelles communales définissant des conditions d'occupation claires et homogènes, et l'appui technique de la Commune à l'installation des composts (pose et réparation de clôtures) et à leur bon fonctionnement (fourniture de broyat) + Mise en réseau des utilisateurs et autres citoyens intéressés. |
| Démarche existante contribuant à cette action | Depuis 2012, création d'une dizaine de compost collectifs aménagés sur des parcelles communales | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 17. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et encourager les acteurs locaux dont les citoyens vers le zéro-déchet |
| Objectifs opérationnels | 17.1 Diminuer la part de déchets résiduels (sacs blancs) (valeur cible: - 25%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Entretien |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Asbl Worms Bruxelles Environnement ("Projets Citoyens") |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Renforcement et harmonisation du soutien apporté à la création et au bon fonctionnement des composts collectifs, avec l'appui technique du Service Entretien et de la Régie de quartier Concertation avec Worms et les composts collectifs existants afin de renforcer la mise en réseau et le soutien apporté aux nouveaux projets de composts collectifs |
| Points d'attention à une transition Juste | Intégrer dans les actions de communication et de sensibilisation les publics plus difficiles à toucher (fracture numérique, langues nationales peu maîtrisées, personnes isolées, ...) Cibler prioritairement les habitant·e·s de logements sans jardin, terrasse ni balcon permettant de composter Pour sensibiliser tout le monde, ne pas omettre les publics les moins évidents (fracture numérique, langues nationales peu maîtrisées, personnes isolées, ...) Cibler prioritairement les habitant·e·s de logements sans jardin, terrasse ni balcon permettant de composter |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Aider, améliorer, et communiquer les informations, les collaborations possibles des citoyens. Informers sur l'utilisation d'un compost collectif, des avantages et atouts ainsi que des modalités pratiques, avec l'appui de l'asbl WORMS |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|--|---|--|
| Action n° 4.T5 | <i>Boîtes à carbone (Cages à feuilles mortes)</i> | | |
|  | Thématique | RESSOURCES | |
| | Sous-Thématique | Valorisation | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Atténuation | |
| | Description | Installation et vérification du bon fonctionnement de cages à feuilles mortes au sein des espaces verts arborés communaux pour réduire les exportations et revaloriser sur site ces matières brunes | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Installation d'une cinquantaine de boîtes à carbone en voirie | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 19. Diminuer de manière très significative la part de déchets résiduels (sacs blancs) et valoriser les biodéchets sur le territoire |
| Objectifs opérationnels | 19.2 Valoriser les biodéchets sur le territoire (valeur cible: -90%) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Entretien |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€ |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts de collecte et d'évacuation des feuilles mortes collectées au sein de l'espace public |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Ressources & Déchets |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Commencer par installer des boîtes à carbone au Parc Astrid Sur base de l'expérience du Parc Astrid, répliquer les boîtes à carbone dans les autres parcs Réaliser un planning d'installation |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de boîtes à carbone installées Réduction du tonnage de déchets verts exportés vers Bruxelles Compost |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 5.A1</i> | <i>Bâtiments communaux résilients</i> | |
| | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Bâtiments |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Poursuite de l'intégration, dans les chantiers de rénovation des bâtiments communaux, des dispositifs d'adaptation au changement climatique: récupération et réutilisation des eaux de pluie, toitures vertes, accueil de la faune et de la flore dans les bâtiments et les abords, etc. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Bâti & Biodiversité des bâtiments communaux Démarche déjà en cours lors des rénovations |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 24. Sobriété d'usage de l'eau (potable et non potable) pour faire face au stress hydrique 25. Réduire les risques d'inondation |
| Objectifs opérationnels | 24.1 Sobriété d'usage de l'eau (potable et non potable) pour faire face au stress hydrique 25.2 Limiter l'imperméabilisation du territoire et réduire son impact en matière d'inondation |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

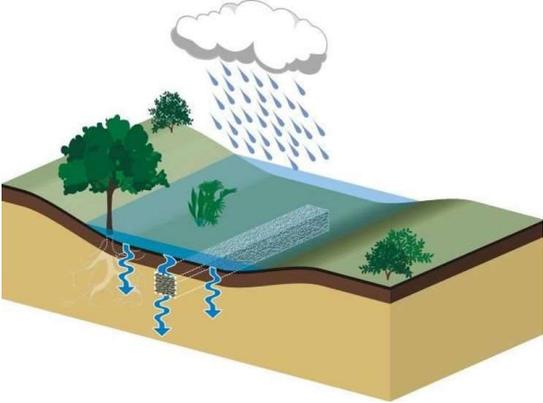
Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable et Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | voir 1.A1 |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | voir 1.A1 |
| Economies financières communales potentielles | oui: réduction des coûts de consommation d'eau de distribution |
| Financement ou subside potentiel | voir 1.A1 |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Expérience pilote dans le cadre du projet Bâti & Biodiversité piloté par le Service Développement durable Cette action sera réalisée dans le cadre des rénovations globales de l'action A1.8- Neutralité des bâtiments communaux |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Débloquer du budget pour désimperméabiliser les cours d'école, en s'appuyant sur l'appel à projet régional "Opération Ré-Creation" |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de bâtiments équipés de dispositifs de récupération d'eau de pluie, d'accueil de la biodiversité, etc. |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|---|
| <i>Action n° 5.T1</i> | <i>Espaces verts absorbants</i> | |
|  | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Espaces publics |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Aménagement dans les différents parcs communaux des dispositifs paysagèrement intégrés de collecte/stockage/infiltration ou de rejet dans les eaux de surface, de l'ensemble des eaux pluviales récoltées au sein de chaque parc mais également au sein des voiries et espaces imperméables adjacents aux parcs (ex: noues) |
| Démarche existante contribuant à cette action | Projet de réaménagement des espaces verts et cheminements du Peterbos dans le cadre du CQD Peterbos Parc Astrid, Horseball, Shakespeare, Scheutveld- réflexion en cours dans le cadre de Brussel Open Ruimte | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 25. Réduire les risques d'inondation |
| Objectifs opérationnels | 25.1 Renforcer la capacité d'absorption d'eau du maillage bleu et vert et des espaces publics 25.2 Limiter l'imperméabilisation du territoire et réduire son impact en matière d'inondation |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Rénovation Urbaine, Développement urbain, Travaux publics-Aménagement et Développement durable |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Réfèrent Eau" au sein du Service Aménagement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ pour les études techniques de chaque site 100K€-1M€ pour les réaménagements de chaque site |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Gestion de l'eau et réseau écologique |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Réalisation de l'étude technique de gestion locale des eaux pluviales dans les espaces verts du Peterbos dans le cadre du Contrat de Quartier Durable et intégration des aménagements nécessaires dans le projet global de réaménagement de l'espace public |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface de nouveaux dispositifs d'infiltration des eaux pluviales aménagés dans les espaces verts |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 5.T2</i> | <i>Identification et gestion préventive des zones d'aléas d'inondation</i> | |
|  | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Espaces publics |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Identification des zones à risques d'inondations au niveau des bâtiments et des infrastructures sur base des cartographies disponibles et de l'historique d'atteintes réelles et mise en place dans ces zones d'actions préventives dans le domaine de l'entretien de l'espace public. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Cartes disponibles sur base des études de diagnostic du PCDN et du Plan Climat |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 25. Réduire les risques d'inondation |
| Objectifs opérationnels | 25.1 Renforcer la capacité d'absorption d'eau du maillage bleu et vert et des espaces publics |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Entretien et Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Réfèrent Eau" au sein du Service Aménagement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Identification, sur base des cartes d'aléas de Bruxelles Environnement, des bâtiments et infrastructures pouvant être touchés par des inondations lors de crues du réseau hydrographique ou du débordement des égouts et création d'un historique des atteintes réelles |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 5.T3</i> | <i>Espaces publics infiltrants</i> | |
|  | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Espaces publics |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Aménagement des voiries, trottoirs et autres éléments de l'espace public afin de renforcer l'infiltration des eaux pluviales récoltées sur ces espaces par l'utilisation de revêtements (semi-)perméables, la réalisation de zones de collecte, de stockage et d'infiltration et/ou le rejet dans les eaux de surface en privilégiant les noues infiltrantes végétalisées afin de renforcer le maillage vert local |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Suppression des avaloirs dans la rue de Neerpede dans son tronçon rural lors du réaménagement effectué entre 2019 et 2021 |

| | |
|--|--|
| Objectifs et Priorisation | |
| Objectifs stratégiques | 25. Réduire les risques d'inondation |
| Objectifs opérationnels | 25.1 Renforcer la capacité d'absorption d'eau du maillage bleu et vert et des espaces publics 25.2 Limiter l'imperméabilisation du territoire et réduire son impact en matière d'inondation |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 4,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| | |
|---|--|
| Acteurs et moyens nécessaires | |
| Service communal responsable | Service Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Rénovation Urbaine, Développement urbain, Travaux publics-Aménagement et Développement durable |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Réfèrent Eau" au sein du Service Aménagement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ pour les études techniques de chaque site 100K€-1M€ pour les réaménagements de chaque site |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Gestion de l'eau et réseau écologique |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Réalisation d'une étude de gestion locale des eaux pluviales du quartier Bizet dans le cadre du Contrat de Quartier Durable et intégration des aménagements nécessaires dans les projets de réaménagement de l'espace public Elaboration et mise en oeuvre d'un projet de réaménagement du square Jonas incluant la création de zones perméables et d'espaces de convivialité. |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Coupler la perméabilisation des espaces publics avec une végétalisation afin d'éviter les îlots de chaleur au niveau de ces espaces minéralisés en été Avis favorable sur cette action + |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface des nouveaux dispositifs d'infiltration des eaux pluviales aménagés dans les espaces publics |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 5.T4</i> | <i>Toitures vertes</i> | |
| | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Bâtiments |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Encouragement à l'aménagement de toitures vertes intensives lors de la rénovation lourde ou la construction de bâtiments, et de toitures vertes extensives lors de rénovation plus légère, permettant une absorption et évapotranspiration d'une partie de l'eau de pluie collectée et une meilleure isolation thermique |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 25. Réduire les risques d'inondation 29. Renforcer le confort thermique pour s'adapter à la dégradation du confort thermique urbain en période estivale notamment en luttant contre les îlots de chaleur |
| Objectifs opérationnels | 25.2 Limiter l'imperméabilisation du territoire et réduire son impact en matière d'inondation 29.1 Renforcer le confort thermique pour s'adapter à la dégradation du confort thermique urbain en période estivale notamment en luttant contre les îlots de cha |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Permis d'Urbanisme |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Développement urbain |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement (Primes Révolution) |
| Délai de démarrage | |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Réfèrent Eau" au sein du Service Aménagement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Identification de bonnes pratiques existantes au sein du territoire communal en matière de toitures vertes ainsi que des aides financières existantes au niveau régional telles que les primes Renolution</p> <p>Valorisation des bonnes pratiques locales et des aides via les canaux de communication de la Commune, journal communal et site web notamment</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Encourager le recours aux primes régionales pour les petits propriétaires n'ayant pas les moyens budgétaires pour supporter le surcoût de l'aménagement d'une toiture verte</p> <p>Prévoir une aide financière pour les petits propriétaires n'ayant pas les moyens budgétaires pour supporter le surcoût de l'aménagement d'une toiture verte</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Rendre les toitures vertes obligatoires pour tous les permis d'immeubles à appartements! |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions de communication encourageant à l'aménagement de toitures vertes |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| Action n° 5.T5 | Abords de bâtiments perméables | |
| | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Eau |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Encouragement à l'aménagement de surfaces perméables et semi-perméables pour les abords des bâtiments tels que les voiries privées et espaces de circulation privées, les zones de stationnement, les terrasses, en y renforçant la biodiversité et augmentant la rétention et l'infiltration de l'eau de pluie |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 25. Réduire les risques d'inondation |
| Objectifs opérationnels | 25.2 Limiter l'imperméabilisation du territoire et réduire son impact en matière d'inondation |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Permis d'Urbanisme |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Développement urbain |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement (Primes Révolution) |
| Délai de démarrage | |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Réfèrent Eau" au sein du Service Aménagement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Identification de bonnes pratiques existantes au sein du territoire communal au niveau de l'aménagement des abords ainsi que des aides financières existantes au niveau régional telles que les primes Renolution</p> <p>Valorisation des bonnes pratiques locales et des aides via les canaux de communication de la Commune, journal communal et site web notamment</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Travailler la communication : sensibiliser, clarifier, donner envie, illustrer. Mettre à disposition des citoyens (et promouvoir) un catalogue de bonnes pratiques et de matériaux adéquats.</p> <p>Travailler la communication : sensibiliser, clarifier, donner envie, illustrer. Mettre à disposition des citoyens (et promouvoir) un catalogue de bonnes pratiques et de matériaux adéquats.</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre d'actions de communication encourageant à la récupération et à l'utilisation de l'eau de pluie</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| <i>Action n° 5.T6</i> | <i>L'eau de pluie, une ressource à utiliser</i> | |
| | Thématique | EAU |
| | Sous-Thématique | Eau |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Encouragement à la rénovation et à l'installation de citernes d'eau de pluie, ainsi qu'à l'utilisation de l'eau de pluie dans les bâtiments (wc, lavage du linge, ...), pour l'entretien des jardins et espaces verts, pour l'agriculture urbaine ou pour les Car Wash. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 24. Sobriété d'usage de l'eau (potable et non potable) pour faire face au stress hydrique |
| Objectifs opérationnels | 24.1 Sobriété d'usage de l'eau (potable et non potable) pour faire face au stress hydrique |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Communication, Permis d'environnement et Permis d'Urbanisme |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement (Primes Révolution) |
| Délai de démarrage | |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Identification de bonnes pratiques existantes au sein du territoire communal en matière d'utilisation de l'eau de pluie ainsi que des aides financières existantes au niveau régional telles que les primes Renolution Valorisation des bonnes pratiques locales et des aides via les canaux de communication de la Commune, journal communal et site web notamment |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Avis favorable sur cette action |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'actions de communication encourageant à la récupération et à l'utilisation de l'eau de pluie |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| Action n° 6.A1 | Biodiversité autour des bâtiments communaux | |
| | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE |
| | Sous-Thématique | Biodiversité |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Accueil de la biodiversité sur et aux abords des bâtiments communaux en commençant par quelques actions pilotes via le projet Bâti & Biodiversité |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Projet subsidié Bâti & Biodiversité à mettre en œuvre via une étude de faisabilité à lancer et réaliser en 2023 |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 27. Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée de Neerpede et du vallon du Vogelzang 28. Augmenter la superficie et la diversité des espaces ve |
| Objectifs opérationnels | 27.1 Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée de Neerpede et du vallon du Vogelzang 28.1 Augmenter la superficie et la diversité des espaces |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 1 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Département Bâtiments & Logements |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 40.000€ subsidiés par Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projet 2021 "Actions climat" |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Gestion de l'eau et réseau écologique |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Redéfinir le cahier des charges par rapport au budget disponible Réunir le groupe de travail interne Analyses par un bureau d'études et mise en œuvre d'aménagements Intégrer la démarche dans les prochains chantiers communaux |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de bâtiments aménagés et/ou analysés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|--|--|--|
| Action n° 6.T1 | | <i>Préservation des espaces ruraux à l'ouest d'Anderlecht: Neerpede, Vogelzang, Meylemeersch, Zuen</i> | |
|   | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE | |
| | Sous-Thématique | Maillage vert | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Adaptation | |
| | Description | Collaboration avec Bruxelles Environnement et d'autres acteurs locaux et régionaux pour la mise en œuvre du plan opérationnel Neerpede et d'une dynamique de préservation et de valorisation sociale et environnementale du "Pays de Neerpede" | |
| | Démarche existante contribuant à cette action | en cours | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 13. Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) et encourager sur le territoire les activités agroécologiques nourricières pour les bruxellois 27. Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou me |
| Objectifs opérationnels | 13.1 Préserver la superficie des terres actuellement affectées à l'agriculture (selon le PRAS) 27.1 Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|-------------------------------|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | asbl Maison verte et bleue |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Répondre et/ou relayer auprès des services communaux compétents les questions de Bruxelles Environnement pour la mise en œuvre des actions du plan opérationnel Neerpede Maintenir et/ou mettre en œuvre certaines actions en lien avec la préservation du "Pays de Neerpede" |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surfaces d'espaces ruraux disposant d'un statut de protection, d'un usage pour l'agriculture durable, d'un usage pour le renforcement de la biodiversité, pour l'éducation à la Nature et/ou à l'alimentation durable. |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|---|--|
| Action n° 6.T2 | Nouveaux espaces verts publics | |
|  | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE |
| | Sous-Thématique | Maillage vert |
| | Périmètre de l'action | Territoire com |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Collaboration avec les acteurs publics et privés pour la création de nouveaux espaces verts accessibles au public dans le cadre de projets immobiliers ou de rénovation urbaine, en priorité dans les quartiers déficitaires en espaces verts comme le quartier Cureghem, en encourageant les dispositifs et outils permettant de répondre aux problématiques foncières, de bon voisinage et de gestion technique des espaces verts. |
| Démarche existante contribuant à cette action | Projet d'aménagement du parc de la Sennette | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 28. Augmenter la superficie et la diversité des espaces verts publics et privés, en particulier dans les quartiers denses 29. Renforcer le confort thermique pour s'adapter à la dégradation du confort thermique urbain en période estivale notamment en lutte |
| Objectifs opérationnels | 28.1 Augmenter la superficie et la diversité des espaces verts publics et privés, en particulier dans les quartiers denses 29.1 Renforcer le confort thermique pour s'adapter à la dégradation du confort thermique urbain en période estivale notamment en lu |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 5 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement urbain |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Travaux publics-Aménagement et Rénovation urbaine |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Appui communal à la concrétisation du projet régional de création du Parc de la Sennette Identification des potentialités foncières de création d'espaces verts dans les quartiers déficitaires |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action importante car le développement d'espaces verts contribue à la lutte contre les îlots de chaleur |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Surface de nouveaux espaces verts dans les quartiers déficitaires |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|--|--|--|
| <i>Action n° 6.T3</i> | | <i>Protection des espèces rares et de la biodiversité</i> | |
|  | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE | |
| | Sous-Thématique | Maillage vert | |
| | Périmètre de l'action | Territoire co | |
| | Type d'action | Adaptation | |
| | Description | Identification des sites accueillant des espèces rares en s'appuyant notamment sur la plateforme participative "Observations.be" et mise en place de mesures favorables au maintien de ces espèces, que ce soit au niveau de l'encouragement à la gestion écologique mais également l'extension des périmètres de protection tels que les réserves naturelles sur des terrains publics ou privés | |
| Démarche existante contribuant à cette action | Création en 2019 de deux réserves naturelles sur des terrains communaux à Neerpede (Roselière de Neerpede + vallon du Koevijver) + extension de la réserve naturelle du Vogelzang sur des terrains communaux | | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 27. Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée de Neerpede et du vallon du Vogelzang |
| Objectifs opérationnels | 27.1 Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée de Neerpede et du vallon du Vogelzang |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | asbl Maison verte et bleue |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement (Plan opérationnel Neerpede - volet "Nature") |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Collaboration avec Bruxelles Environnement pour étendre le périmètre de la réserve naturelle de la Roselière de Neerpede sur les terrains appartenant au CPAS de la Ville de Bruxelles et sur les terrains privés Poursuite du soutien apporté aux associations qui gèrent les 3 réserves naturelles sur le territoire communal |
| Points d'attention à une transition Juste | Ne pas supprimer des espaces récréatifs existants et privilégier les réserves naturelles qui restent accessibles pour s'y promener Ne pas supprimer des espaces récréatifs existants, privilégier les réserves naturelles qui restent accessibles pour s'y promener |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Faire connaître les actions déjà mises en œuvre pour protéger les espèces rares |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de mesures favorables à la biodiversité mises en œuvre Surfaces gérées écologiquement et/ou bénéficiant d'un statut de protection |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|--|
| Action n° 6.T4 | <i>Plus de biodiversité dans les espaces verts</i> | |
| | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE |
| | Sous-Thématique | Maillage vert |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Poursuivre et renforcer la gestion favorable à la biodiversité au sein des espaces verts communaux via la création d'habitats naturels ou artificiels (tels que les nichoirs et hôtels à insectes), la lutte contre les espèces invasives ainsi que la généralisation progressive de la gestion différenciée au sein de l'ensemble des espaces verts communaux en tenant compte de leurs usages par les citoyens. Encourager les citoyens et les acteurs locaux à entreprendre des actions favorables à la biodiversité via des dispositifs de communication. |
| Démarche existante contribuant à cette action | Plan de gestion écologique mis en place au sein du cimetière depuis 2013 et intégration de celui-ci dans le "Réseau Nature" | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 26. Renforcer le maillage écologique via des mesures de reconnexion 27. Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée de Neerpede et du vallon du |
| Objectifs opérationnels | 26.1 Renforcer le maillage écologique via des mesures de reconnexion 27.1 Identifier et protéger les espèces et les biotopes rares ou menacés à l'échelle de la Région sur l'ensemble du territoire et en particulier dans la vallée de Neerpede et du vallon d |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 1,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

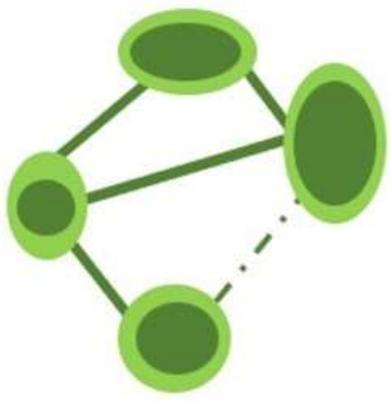
Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Entretien |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Développement durable, Travaux publics-Aménagement, Cimetière |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Connectivité écologique des Espaces verts" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | Oui: réduction des coûts de gestion suite à la réduction de la fréquence des tontes |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Gestion de l'eau et réseau écologique |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Mise en œuvre des plans de gestion différenciée élaborés pour 3 espaces verts communaux dans le cadre de la mise à jour du PCDN: parc du Busselenberg, parc Scherdemael et Bd Shakespeaere</p> <p>Poursuite et amélioration de la gestion différenciée mise en place dans les 3 espaces verts communaux repris dans le "Réseau Nature" de Natagora: Cimetière, jardin naturel de la Maison verte et jardin des Sens</p> <p>Mise en place d'actions de communication dans les espaces nouvellement gérés en gestion différenciée via les canaux communaux et un affichage sur site, afin d'encourager les citoyens et acteurs locaux à mettre en place une gestion plus favorable à la biodiversité</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Importance de la biodiversité, non seulement au niveau de la flore mais également de la faune |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Surface d'espaces verts dans lesquels sont mis en place des nouvelles mesures favorables à la biodiversité</p> <p>Nombre d'actions de communication favorisant une gestion des espaces verts favorable à la biodiversité</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 6.T5</i> | <i>Espaces verts communaux mieux connectés</i> | |
|  | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE |
| | Sous-Thématique | Maillage vert |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Réaliser des plantations d'espèces indigènes (arbustes, bulbes, fleurs vivaces, ...) et des réaménagements ponctuels afin d'augmenter la biodiversité et la connectivité écologique dans les parcs et espaces verts communaux, tout en renforçant d'autres fonctions (ex. potagers, infiltration de l'eau, fleurissement spontané, ...) en s'appuyant sur les réflexions en cours pour les parcs Shakespaere et Scheutveld dans le cadre du PCDN |
| Démarche existante contribuant à cette action | Plan de gestion du PCDN Réseau Ecologique (Grisard et Broeck) | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 26. Renforcer le maillage écologique via des mesures de reconnexion |
| Objectifs opérationnels | 26.1 Renforcer le maillage écologique via des mesures de reconnexion |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 1,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Entretien et Développement durable |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement Bruxelles mobilité Le port de Bruxelles |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Connectivité écologique des Espaces verts" |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Gestion de l'eau et réseau écologique |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Renforcer le Service Aménagement avec l'engagement d'une personne Reprendre les plans du PCDN et réaliser des projets d'aménagement et des plans de plantation en étroite collaboration avec le Service Entretien |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Importance des espèces indigènes pour favoriser la biodiversité ! |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de nouveaux projets réalisés dans le cadre du maillage vert |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|---|---|
| <i>Action n° 6.T6</i> | <i>Monitoring et développement du patrimoine arboré</i> | |
| | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE |
| | Sous-Thématique | Espaces verts |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Poursuite de l'inventaire phytosanitaire des arbres présents sur les voiries communales, dans les parcs et sur les autres terrains communaux + mise en place d'un plan de gestion du patrimoine existant et du développement de celui-ci. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Etude phytosanitaire en cours depuis 2016 |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 28. Augmenter la superficie et la diversité des espaces verts publics et privés, en particulier dans les quartiers denses 29. Renforcer le confort thermique pour s'adapter à la dégradation du confort thermique urbain en période estivale notamment en lutte |
| Objectifs opérationnels | 28.2 Augmenter la quantité et la qualité de la biomasse arborée en contribuant à l'objectif régional de plantation de 100 000 arbres sur la région de Bruxelles 29.1 Renforcer le confort thermique pour s'adapter à la dégradation du confort thermique urbain |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Entretien |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement Bruxelles Patrimoine Bruxelles mobilité |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 30K€-100K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Engager le personnel supplémentaire pour l'élagage et le contrôle des arbres Prolonger le contrat d'entretien en externe Mise à jour des données de l'inventaire et du contrôle phytosanitaire Identifier des actions préventives d'aménagement pour améliorer les conditions de vie des arbres (ex: Cellule Silva) |
| Points d'attention à une transition Juste | Mieux communiquer sur les objectifs et enjeux de biodiversité, par exemple lorsque des arbres sont abattus et/ou remplacés pour cause sanitaire Mieux communiquer sur les objectifs et enjeux de biodiversité, e.a lorsque les arbres sont abattus et/ou remplacés pour cause sanitaire |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Expliquer aux habitants clairement et pédagogiquement pourquoi certains abattements d'arbres sont nécessaires |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre d'arbres inventoriés Nombre d'arbres "sains" sur le territoire Nombre d'arbres "malades" sur le territoire |

Date de mise à jour : février 2023

| | | | |
|---|--|---|--|
| <i>Action n° 6.T7</i> | | <i>Semer et planter avec les enfants</i> | |
|  | Thématique | MAILLAGE VERT ET BIODIVERSITE | |
| | Sous-Thématique | Maillage vert | |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal | |
| | Type d'action | Adaptation | |
| | Description | Accompagner la création d'espaces d'accueil à la biodiversité (arbres, jardins pédagogiques, façades vertes, nichoirs, potagers) dans les crèches et les écoles, stimulant les 5 sens afin d'initier et sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, à l'importance de la biodiversité. Une attention particulière sera portée à la pérennisation de la démarche (entretien du matériel, taille des arbres, formation, etc.) et à l'implémentation systématique d'accueil de la biodiversité dans les nouveaux projets. | |
| Démarche existante contribuant à cette action | Bâti & Biodiversité des bâtiments communaux Démarche déjà en cours lors des rénovations | | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 26. Renforcer le maillage écologique via des mesures de reconnexion 32. Informer, sensibiliser et collaborer avec les citoyens et les autres acteurs locaux sur les enjeux climatiques |
| Objectifs opérationnels | 26.1 Renforcer le maillage écologique via des mesures de reconnexion. 32.1 Informer, sensibiliser et collaborer avec les citoyens et les autres acteurs locaux sur les enjeux climatiques |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 1 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Crèches FR+NL, Enseignement FR+NL, Bâtiments & Logements, Entretien et Travaux publics-Aménagement |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | Subside Bruxelles Environnement Actions Climat - Gestion de l'eau et réseau écologique |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Créer un groupe de travail Identifier les subsides potentiels Identifier les projets candidats |
| Points d'attention à une transition Juste | Prendre en compte la charge de travail supplémentaire du personnel de l'école pour entretenir les espaces cultivés Prendre en compte la charge de travail supplémentaire du personnel de l'école pour entretenir les espaces cultivés |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Apprendre aux enfants la gestion des cultures Education très importante car la protection est stimulée par la connaissance Investissement sur du long terme Débloquer du budget pour désimperméabiliser les cours d'école en s'appuyant sur l'appel à projet régional "Opération Ré-Creation" |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|----------------------------|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de projets réalisés |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|--|
| <i>Action n° 7.T1</i> | <i>Renforcement du plan d'intervention d'urgence aux aléas climatiques</i> | |
| | Thématique | SANTE |
| | Sous-Thématique | Sécurité |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Renforcer la prise en compte des aléas climatiques et la collaboration avec les différents acteurs locaux et régionaux dans le plan d'intervention d'urgence de la commune |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Plan d'intervention d'urgence |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 31. Accompagner tous les habitants lors d'évènements extrêmes pour notamment limiter la mortalité estivale, les impacts des inondations et des tempêtes, et faire face à la dégradation de la qualité de l'air |
| Objectifs opérationnels | 31.1 Accompagner tous les habitants lors d'évènements extrêmes pour notamment limiter la mortalité estivale, les impacts des inondations et des tempêtes et faire face à la dégradation de la qualité de l'air |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 5 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Bâtiments & Logements - Sécurité civile |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Communication et Anderlecht info |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | en cours |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Lister les acteurs locaux et régionaux impliqués dans une réponse aux aléas climatiques (CPAS, Pompiers, Police, Croix rouge, etc.) Identifier les collaborations Commune/acteurs à renforcer et renforcer les collaborations entre acteurs Renforcer la coordination de la réponse à l'échelle communale et mettre à jour le plan d'urgence Définir si besoins de communication supplémentaires |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Répertorier les volontaires potentiels pour participer à la démarche par quartier |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 7.T2</i> | <i>Monitoring de la qualité de l'air</i> | |
|  | Thématique | SANTE |
| | Sous-Thématique | AIR |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Collaboration avec Bruxelles Environnement pour la mise en place de stations de mesures de la qualité de l'air et participation aux campagnes de mesures ponctuelles telles que Curieuzenair |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Participation de la commune à la campagne Curieuzenair via l'analyse de l'air sur une dizaine de sites communaux |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 36. Atteindre les valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé en termes de qualité de l'air d'ici 2030 ou 2035 au plus tard. |
| Objectifs opérationnels | |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 1 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|-------------------------------|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Concertation avec Bruxelles Environnement pour identifier les besoins d'implantation de nouvelles stations de mesures permanentes</p> <p>Soutien de la Commune à l'identification de sites précis pour l'implantation de ces stations, y compris sur des sites communaux</p> <p>Participation aux campagnes de mesures ponctuelles et diffusion de l'information via les canaux de communication communaux</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | / |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de nouvelles stations de mesure sur le territoire</p> <p>Nombre de participation communale aux campagnes ponctuelles de mesure</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|--|---|---|
| <i>Action n° 7.T3</i> | <i>Sensibilisation sur les effets néfastes de la combustion de bois sur la qualité de l'air</i> | |
| | Thématique | SANTE |
| | Sous-Thématique | AIR |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Mener une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et de l'horeca (notamment restauration via grillades au feu de bois) sur les impacts de la combustion de bois sur la qualité de l'air intérieur et extérieur. |
| Démarche existante contribuant à cette action | non | |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 36. Atteindre les valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé en termes de qualité de l'air d'ici 2030 ou 2035 au plus tard. |
| Objectifs opérationnels | 36.2 Réduire la pollution atmosphérique liée au chauffage au bois dans les bâtiments |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 2,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Maison de la participation et Economie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | <5K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Rassembler l'information disponible sur l'impact de la combustion de bois sur la qualité de l'air Identifier les principales activités émettrices sur le territoire communal Organiser et mettre en oeuvre une campagne de communication en fonction des différents publics cibles |
| Points d'attention à une transition Juste | Adapter les actions de sensibilisation au regard de la fracture numérique et de la barrière de la langue Réfléchir la campagne de sensibilisation au regard de la fracture numérique et de la barrière de la langue |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de campagnes de communication organisées |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 8.A1</i> | <i>Décisions communales cohérentes avec le Plan Climat</i> | |
|  | Thématique | GOUVERNANCE |
| | Sous-Thématique | Gouvernance |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Assurer au quotidien la cohérence avec le Plan Climat des décisions prises par le Collège des Bourgmestre et Echevins ainsi que celles prises au sein du Comité de direction |
| | Démarche existante contribuant à cette action | non |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 35. Structurer la politique climatique communale en cohérence avec les cinq principes de l'ordonnance climat de la Région (Art. 6) (principes de justice sociale et de transition juste, mutualité, contribution citoyenne, progression et réduction intégrée d |
| Objectifs opérationnels | 35.1 Structurer la politique climatique communale en cohérence avec les cinq principes de l'ordonnance climat de la Région (Art. 6) (principes de justice sociale et de transition juste, mutualité, contribution citoyenne, progression et réduction intégrée |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|-------------------------------|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Appui & Stratégie |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Mise en place d'une procédure de consultation du coordinateur.ice Climat dans les décisions du Comité de direction Transmission de l'ordre du jour des collègues au coordinateur.ice Climat et invitation aux présentations |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|--|
| Indicateurs de mise en œuvre | |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 8.A2</i> | <i>Politique communale climatique intégrée</i> | |
|  | Thématique | GOUVERNANCE |
| | Sous-Thématique | Gouvernance |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Prise en compte des actions et projets du Plan Climat lors de la mise à jour du Plan Stratégique Transversal et de l'élaboration annuelle des budgets communaux. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 35. Structurer la politique climatique communale en cohérence avec les cinq principes de l'ordonnance climat de la Région (Art. 6) (principes de justice sociale et de transition juste, mutualité, contribution citoyenne, progression et réduction intégrée) |
| Objectifs opérationnels | 35.1 Structurer la politique climatique communale en cohérence avec les cinq principes de l'ordonnance climat de la Région (Art. 6) (principes de justice sociale et de transition juste, mutualité, contribution citoyenne, progression et réduction intégrée) |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Appui & Stratégie |
| Partenaire(s) interne(s) | Sevices Finances et Développement durable |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|---|
| Premières étapes déjà identifiées | Définition transversale d'un processus de prise en compte des projets du Plan Climat lors de l'élaboration des budgets communaux et mise en œuvre progressive de celui-ci Intégration des projets du Plan Climat lors de la mise à jour du PST |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Proportion du budget contribuant aux actions du Plan Climat Proportion d'objectifs du PST contribuant aux objectifs du Plan Climat |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| Action n° 8.A3 | Personnel Climato-impliqué | |
| | Thématique | GOUVERNANCE |
| | Sous-Thématique | Gouvernance |
| | Périmètre de l'action | Administration communale |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Session de formation/sensibilisation autour des enjeux climatiques mondiaux et leurs implications au niveau local, informations claires et accessibles à tous les profils des collaborateurs communaux sous forme de jeux et de mise en situation afin de les impliquer de manière globale et spécifique selon leurs fonctions. |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Test de l'outil "Fresque du Climat" avec une école locale et deux services communaux |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 33. Mobiliser et former les agents communaux aux implications et enjeux des changements climatiques dans leurs missions et leur fonction au sein de l'administration |
| Objectifs opérationnels | 33.1 Mobiliser et former les agents communaux aux implications et enjeux des changements climatiques dans leurs missions et leur fonction au sein de l'administration |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|-------------------------------|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Service GRH |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | immédiat |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Recenser les différents types d'outils de formation aux enjeux climatiques et définir lesquels utiliser pour quels profils en collaboration avec la Cellule Formation et le Service GRH</p> <p>Réaliser une phase test avec un nombre limité de séances permettant de vérifier la pertinence des outils</p> <p>Mettre en place un programme de formation et mettre en oeuvre celui-ci avec l'appui de formateurs externes afin de former un nombre important d'agents dans un délai limité.</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | Action fondamentale et prioritaire, et à intégrer dans chaque processus participatif |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de séances organisées</p> <p>Nombre d'agents formés</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|---|
| <i>Action n° 8.T1</i> | <i>Quartiers en action pour le Climat</i> | |
|  | Thématique | GOUVERNANCE |
| | Sous-Thématique | Gouvernance |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Mise en place d'une dynamique participative par quartier visant à mobiliser les habitants et acteurs locaux à contribuer aux objectifs communaux et à les inciter à agir et collaborer localement selon les spécificités de leur quartier |
| | Démarche existante contribuant à cette action | |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 32. Informer, sensibiliser et collaborer avec les citoyens et les autres acteurs locaux sur les enjeux climatiques |
| Objectifs opérationnels | 32.1 Informer, sensibiliser et collaborer avec les citoyens et les autres acteurs locaux sur les enjeux climatiques |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | très élevée |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|---|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Maison de la participation, Rénovation urbaine, Economie et Vie associative FR+NL |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | Mobilisation d'1 ETP "Dynamisation participative Plan Climat" pris en charge en 2023 et 2024 par le subside régional Climat octroyé par Bruxelles Environnement |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ financés en partie par le subside régional Climat 2023-2024 |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Organiser des rencontres avec les acteurs locaux pour créer une dynamique Climat selon une approche par quartier, en continuité des rencontres Mégaphones organisées en 2021-2022 par la Maison de la Participation Diffuser les informations sur les soutiens disponibles au niveau de la Commune (mise à disposition de terrains, soutien logistique ponctuel, ...) et de la Région (Appel à projet Inspirons le quartier, primes rénovation, ...) Mettre en valeur et mettre en réseau les initiatives déjà existantes. |
| Points d'attention à une transition Juste | Impliquer les publics fragilisés, les moins faciles à toucher Impliquer les publics fragilisés, les moins faciles à toucher |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | Prendre en compte le public auquel on s'adresse et aux conditions socio-économiques du quartier S'inspirer des Conversations Carbone des Artisans de la Transition Répertorier et identifier des potentiels volontaires afin de créer un réseau d'animateurs volontaires et formés aux enjeux climatiques Créer une assemblée citoyenne participative 'Environnement' Imaginer des visites de logements rénovés, ou ménages qui ont modifié leurs habitudes, leur mobilité, leur alimentation. Favoriser la transmission d'expériences en quartier, entre voisins, etc. Concevoir la dynamique participative comme une démarche volontaire de la Commune vers les habitants en évitant le ressenti de convocation à une réunion Saisir l'opportunité des fêtes, concerts, semaine de la solidarité pour parler du climat Développer le concept de Fix My Climate, en référence à l'application Fix my street Développer une monnaie locale pour Anderlecht Sensibiliser les plus jeunes avec des jeunes ambassadeurs car les messages circulent mieux, par exemple selon le concept d'ambassadeur d'expression citoyenne |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Nombre de rencontres organisées dans les différents quartiers Nombre de nouvelles actions citoyennes soutenues par la Commune et la Région |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|-----------------------|--|---|
| Action n° 8.T2 | Renforcement de la prévention des risques climatiques | |
| | Thématique | GOUVERNANCE |
| | Sous-Thématique | GOUVERNANCE |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Adaptation |
| | Description | Identification des publics cibles à risque lors des chaleurs estivales et/ou dégradations de l'air, et renforcement des dispositifs de communication et d'action auprès des différents publics cibles |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Plan canicule interne à l'administration |

| Objectifs et Priorisation | |
|--|--|
| Objectifs stratégiques | 31. Accompagner tous les habitants lors d'évènements extrêmes pour notamment limiter la mortalité estivale, les impacts des inondations et des tempêtes et faire face à la dégradation de la qualité de l'air |
| Objectifs opérationnels | 31.1 Accompagner tous les habitants lors d'évènements extrêmes pour notamment limiter la mortalité estivale, les impacts des inondations et des tempêtes et faire face à la dégradation de la qualité de l'air |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,7 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | élevée |

| Acteurs et moyens nécessaires | |
|---|--|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Services Affaires sociales, Prévention, Communication et Anderlecht info |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | CPAS |
| Délai de démarrage | <6mois |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | 5K€-30K€ |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | <p>Identifier les publics cibles et rencontre avec les différents partenaires internes travaillant auprès des publics cibles pour identifier les modalités de communication et les actions déjà existantes</p> <p>Définir le contenu de la communication et les canaux à utiliser pour les différents publics cibles</p> <p>Dynamiser et développer de nouvelles actions de prévention des risques climatiques</p> |
| Points d'attention à une transition Juste | <p>Adapter la communication en tenant en compte les spécificités de ces publics cibles : fracture numérique, barrière de la langue, etc. Prendre en compte les probables spécificités de ces publics cibles : fracture numérique, barrière de la langue, ... -> renforcer la communication</p> |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16 juin 22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | <p>Nombre de campagnes de communication réalisées</p> <p>Nombre d'actions de prévention concrètes réalisées</p> |

Date de mise à jour : février 2023

| | | |
|---|--|--|
| <i>Action n° 8.T3</i> | <i>Méthodologie Evaluation Emissions indirectes</i> | |
|  | Thématique | GOUVERNANCE |
| | Sous-Thématique | Evaluation des émissions indirectes |
| | Périmètre de l'action | Territoire communal |
| | Type d'action | Atténuation |
| | Description | Amélioration du monitoring des émissions indirectes dues au fonctionnement de l'administration et du territoire sur base de la méthodologie développée par Bruxelles Environnement |
| | Démarche existante contribuant à cette action | Inventaire des émissions indirectes de l'administration réalisé sur base des achats de la commune |

Objectifs et Priorisation

| | |
|--|---|
| Objectifs stratégiques | 15. Se mettre en capacité d'évaluer, de monitorer et de fixer un objectif quantitatif en termes de réduction des émissions de GES indirectes |
| Objectifs opérationnels | 15.1 Se mettre en capacité d'évaluer, de monitorer et de fixer un objectif quantitatif en termes de réduction des émissions de GES indirectes |
| Potentiel d'impact (1 = faible à 5 = très élevé) | 3,3 |
| Niveau de priorité (moyenne à très élevée) | moyenne |

Acteurs et moyens nécessaires

| | |
|---|-------------------------------|
| Service communal responsable | Service Développement durable |
| Partenaire(s) interne(s) | Service Centrale d'achat |
| Partenaire(s) externe(s) potentiels (non exhaustif) | Bruxelles Environnement |
| Délai de démarrage | 6mois - 1an |
| Estimation des moyens humains supplémentaires | non |
| Estimation des moyens financiers annuels nécessaires (hors moyens humains) | non |
| Economies financières communales potentielles | non |
| Financement ou subside potentiel | / |

| Mise en œuvre | |
|---|--|
| Premières étapes déjà identifiées | Collaborer avec Bruxelles Environnement pour affiner l'évaluation des émissions indirectes et de leur évolution lors de la mise à jour de l'inventaire des émissions. La méthodologie sera définie par Bruxelles Environnement courant 2023. |
| Points d'attention à une transition Juste | |
| Avis et suggestions des citoyens issus de l'atelier participatif du 16juin22 | |

| Evaluation et suivi | |
|-------------------------------------|---|
| Indicateurs de mise en œuvre | Evaluation qualitative de l'amélioration du monitoring des émissions indirectes |

Date de mise à jour : février 2023